

DOCUMENT SOUS EMBARGO
JUSQU'AU 01/10/2014 - 00h01

– LES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2013 : SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2014 –

N° 2014-56

SEPTEMBRE 2014

- Situation professionnelle des diplômés de la promotion 2013
- Les conditions d'emploi
- La recherche d'emploi
- Les jeunes diplômés et la création d'entreprise

Enquête téléphonique réalisée en avril 2014.

LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE

ENQUÊTE APEC AUPRÈS DE 4 500 SORTANTS
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



– LES ÉTUDES DE L'EMPLOI CADRE DE L'APEC –

Observatoire du marché de l'emploi cadre, l'Apec analyse et anticipe les évolutions dans un programme annuel d'études et de veille : grandes enquêtes annuelles (recrutements, salaires, métiers et mobilité professionnelle des cadres, insertion professionnelle des jeunes diplômés...) et études spécifiques sur des thématiques clés auprès des jeunes de l'enseignement supérieur, des cadres et des entreprises. Le département Études et Recherche de l'Apec et sa quarantaine de collaborateurs animent cet observatoire.

Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.cadres.apec.fr

© Apec, 2014

Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des Cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CGPME, UPA, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, UGICA-CFTC, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la Propriété intellectuelle).

- 03 Principaux enseignements
- 04 Méthodologie

1

SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE LA PROMOTION 2013

- 07 La situation du marché de l'emploi cadre des jeunes diplômés en 2013-2014
- 08 Un peu plus de 6 jeunes diplômés sur 10 sont en emploi : un taux stable par rapport à la promotion précédente
- 09 Les écarts demeurent entre les disciplines de formation
- 11 Des taux d'emploi plus élevés pour les diplômés d'écoles

2

LES CONDITIONS D'EMPLOI

- 14 Les conditions d'emploi évoluent peu
- 23 Les caractéristiques de l'emploi occupé
- 26 Malgré la conjoncture, la satisfaction demeure élevée
- 31 Du projet professionnel à l'emploi occupé
- 34 Quel que soit leur type d'école, les ingénieurs diplômés conservent leur avantage en termes de conditions d'emploi
- 37 À discipline identique, tous les avantages ne sont pas toujours associés aux formations d'écoles

3

LA RECHERCHE D'EMPLOI

- 41 Les caractéristiques des jeunes diplômés en recherche d'emploi
- 44 Les modalités de la recherche d'emploi
- 49 Un décalage existe entre le poste recherché et les potentialités du marché de l'emploi
- 51 Pour décrocher un emploi, les concessions nécessaires sont largement acceptées
- 52 L'optimisme des diplômés en recherche d'emploi repart à la hausse

4

– LES JEUNES DIPLÔMÉS ET L'ENTREPRENARIAT

–

- 54 La situation générale des jeunes diplômés par rapport à la création d'entreprise
- 60 Les motivations : pourquoi créer son entreprise ?
- 61 Les dispositifs d'aide à la création ont été relativement peu utilisés
- 62 Faire vivre une entreprise au quotidien : des difficultés qui ne sont pas toujours là où on les attend

5

– ANNEXES

–

- 66 Zooms sur les natures de diplômes
- 74 Zooms sur les disciplines

–PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS–

LA SITUATION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI DES JEUNES DIPLÔMÉS EST ASSEZ STABLE

Avec 6 jeunes sur 10 en emploi et 7 sur 10 ayant déjà accédé à un premier emploi, la situation du marché de l'emploi des jeunes diplômés de niveau Bac +5 et plus est stable, dans une conjoncture économique qui s'est dégradée en 2013-2014. Les taux d'emploi opposent toujours les disciplines les plus professionnalisantes (commercial, gestion, informatique, sciences de l'ingénieur...) et celles plus fondamentales (lettres, arts, sciences humaines...), avec des écarts de faible ampleur par rapport à l'an dernier. De même, les ingénieurs et les diplômés d'école de commerce sont plus fréquemment en emploi que les titulaires d'un master universitaire ou d'un doctorat.

Aussi, si l'on compare les conditions d'emploi des ingénieurs diplômés, qui restent parmi les mieux lotis du marché, les écarts observés sont plus importants selon le type de discipline (sciences technologiques vs. sciences fondamentales) que selon la filière (écoles intégrées à l'Université vs. autres écoles).

Dans ce contexte sans évolutions marquantes, les conditions d'emploi n'ont guère changé pour les jeunes diplômés de la promotion 2013, même si la baisse de l'emploi dans la fonction publique a eu pour conséquence une augmentation relative des contrats à durée indéterminée.

Les difficultés du marché de l'emploi amènent souvent les jeunes à accepter des emplois qu'ils estiment inférieurs à leur niveau de qualification, et à faire évoluer leur projet professionnel : certains occupent une fonction ou travaillent dans un secteur qui ne leur correspond pas. Néanmoins, ils restent globalement satisfaits de leur emploi.

LA RECHERCHE D'EMPLOI GAGNERAIT À ÊTRE ANTICIPÉE

La part des jeunes diplômés en recherche d'emploi est stable par rapport à la promotion précédente, avec 4 jeunes sur 10 déclarant être à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête. Pour autant, près d'un sur deux n'a démarré sa recherche qu'au moment de l'obtention du diplôme, et l'anticipation a même diminué alors que la situation économique s'est dégradée.

Toutefois, malgré des conditions d'insertion difficiles, le moral des jeunes diplômés repart légèrement à la hausse, 6 jeunes sur 10 se déclarant optimistes quant à leur recherche d'emploi.

LA CRÉATION D'ENTREPRISE NE CONCERNE QUE PEU DE JEUNES DIPLÔMÉS

S'il existe des jeunes diplômés créateurs d'entreprise, ils constituent une frange très réduite. Les différentes aides à la création qui existent sont peu utilisées, alors que leur usage contribue à pérenniser l'activité. Le statut d'auto-entrepreneur est choisi dans une grande majorité de cas, souvent à la demande d'une entreprise cliente qui préfère s'adresser à un prestataire indépendant plutôt que recruter.

Au moment de l'enquête, un tiers des entreprises créées par les jeunes diplômés avaient déjà cessé leur activité, le plus souvent en raison d'un manque de clients rendant impossible la transformation de l'entreprise en une véritable source de revenus pour son créateur, et sapant ainsi sa motivation ; l'emploi salarié est alors la porte de sortie recherchée.

Il faut aussi noter que les jeunes porteurs de projet ont une vision imprécise et parfois inexacte des difficultés qui les attendent, sous-estimant par exemple l'importance du travail de prospection commerciale. Cette vision partielle constitue un risque pour la pérennité de l'entreprise.

–MÉTHODOLOGIE–

– **CHAMP DE L'ENQUÊTE QUANTITATIVE AUPRÈS DES JEUNES DIPLÔMÉS DE NIVEAU BAC +5 ET PLUS EN 2013 – AVERTISSEMENT MÉTHODOLOGIQUE** –

Au printemps 2014, l'Apec a réalisé son enquête téléphonique annuelle auprès des jeunes diplômés sortant de l'enseignement supérieur.

L'enquête de 2014 est marquée par une modification significative du champ de l'étude, et donc, corrélativement, de l'échantillon interrogé, par rapport aux vagues précédentes. En effet, après avoir été basé sur la population des Bac +3 et plus (enquête de 2013) et des Bac +4 et plus (enquêtes jusqu'en 2012), l'échantillon interrogé porte en 2014 sur les diplômés à partir du niveau Bac +5 inclus. Rappelons que le niveau Bac +5 est celui à partir duquel les jeunes diplômés de l'enseignement supérieur accèdent le plus en proportion au statut de cadre dans leur premier emploi.

Aussi, les docteurs en médecine, dont les principaux débouchés professionnels (l'exercice libéral et la fonction publique hospitalière) sont très spécifiques, ne sont plus inclus dans l'échantillon interrogé cette année. Par conséquent, les « disciplines de santé » mentionnées dans l'analyse concernent les autres activités telles que le paramédical, la pharmacie, etc.

Enfin il est à noter que, du fait de cette nouvelle base d'enquête, les résultats de cette année ne sont pas comparables avec ceux publiés dans les rapports des années précédentes. Pour toutes les comparaisons chronologiques, de nouveaux chiffres ont donc été recalculés en s'appuyant sur les données des vagues précédentes et en utilisant la même définition de champ que pour l'enquête 2014.

– **POPULATION INTERROGÉE** –

Un échantillon de 4 578 répondants a été constitué à partir de trois sources :

- la base des jeunes diplômés inscrits à l'Apec ;
- les listes des étudiants de plusieurs établissements d'enseignement supérieur partenaires de l'Apec (universités et écoles), diplômés en 2013 et ne s'étant pas réinscrits en 2014 ;
- des fichiers complémentaires provenant de sites Internet destinés aux étudiants.

Des filtres placés en début de questionnaire permettaient de vérifier que le répondant répondait aux critères d'éligibilité : avoir terminé en 2013 des études supérieures au niveau Bac +5 ou plus ; être âgé de 20 à 30 ans ; ne pas avoir repris d'études, et être soit en recherche d'emploi, soit en emploi.

Sont donc exclus du champ de l'enquête les jeunes qui poursuivent leurs études et ceux qui n'ont pas d'emploi et n'en recherchent pas, quelle qu'en soit la raison.

– **NOMENCLATURES** –

Les nomenclatures utilisées (disciplines d'enseignement, secteurs d'activité, fonctions) sont propres à ces études et ont été élaborées par l'Apec.

– **RÉALISATION DU TERRAIN** –

Le terrain téléphonique a été mené par l'institut GN Opérations du 1^{er} au 30 avril 2014.

STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON DE LA PROMOTION 2013 (NIVEAU BAC +5 ET PLUS)

Cet échantillon est représentatif après redressement de la structure des diplômés sortants de l'enseignement supérieur. ●

Répartition par sexe		En %
Homme		48
Femme		52
Répartition par diplôme		En %
Université		50
Université Bac +5		39
Université Bac +6 et plus		11
Écoles d'ingénieurs		18
Écoles de commerce, de gestion, de management		22
Autres types d'établissements*		10
Répartition par discipline de formation		En %
Droit, économie, gestion, dont :		39
Droit, sciences politiques		11
Économie		5
Administration, gestion, ressources humaines		19
Pluridisciplinaires droit, économie, gestion		4
Lettres, langues, arts, dont :		8
Lettres, linguistique		2
Arts, édition		2
Langues		1
Langues étrangères appliquées, pluridisciplinaire langues		3
Sciences humaines et sociales, dont :		22
Sociologie, philosophie		3
Histoire, archéologie		3
Géographie, aménagement		4
Psychologie		5
Sciences de l'éducation, enseignement, formation		1
Information, communication, journalisme		5
Pluridisciplinaire sciences humaines et sociales		1
Sciences, technologie, santé, dont :		31
Mathématiques		2
Physique, chimie, biologie		15
Santé**		1
STAPS, social		2
Génie civil, BTP, architecture		1
Ingénieur généraliste, mécanique, industrie		3
Informatique		5
Électronique, génie électrique		1
Pluridisciplinaire sciences, technologie, santé		1

* Écoles d'art, d'architecture, de journalisme, instituts d'études politiques, etc.

** Paramédical, pharmacie, etc.

Source : Apec, 2014

–SITUATION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS DE LA PROMOTION 2013–

La situation du marché de l'emploi cadre des jeunes diplômés en
2013-2014

Un peu plus de 6 jeunes diplômés sur 10 sont en emploi : un taux stable
par rapport à la promotion précédente

Les écarts demeurent entre les disciplines de formation
Des taux d'emploi plus élevés pour les diplômés d'écoles

07

08

09

11

– 1 –

– LA SITUATION DU MARCHÉ DE L'EMPLOI CADRE DES JEUNES DIPLÔMÉS EN 2013-2014 –

– **23 % DES RECRUTEMENTS DE CADRES RÉALISÉS EN 2013 CONCERNAIENT LES JEUNES DIPLÔMÉS** –

En 2013, les recrutements de jeunes diplômés au statut de cadre ont diminué de 4 % (37 100 contre 38 500 en 2012¹). Ce léger repli est lié à une conjoncture économique dégradée par rapport à 2012 et une préférence des recruteurs pour les profils expérimentés, plus immédiatement opérationnels. Par ailleurs, le nombre de départs à la retraite des cadres, et donc de remplacements, a été moins élevé qu'escompté (31 600 départs effectifs contre 35 800 planifiés). Pour 2014, les entreprises prévoient d'embaucher entre 33 600 et 38 100 jeunes diplômés.

– **LE SECTEUR DES SERVICES : PRINCIPAL EMPLOYEUR DE JEUNES DIPLÔMÉS** –

En 2013 les services représentaient 77 % des recrutements de jeunes diplômés sur des postes cadres, avec un volume en hausse de 3 % par rapport à 2012 (28 900 recrutements contre 28 650). Cette progression a profité principalement aux activités de l'ingénierie, de la recherche-développement et surtout aux services numériques, dont un tiers des recrutements de cadres concernaient les jeunes diplômés. Quant aux entreprises du secteur de la banque et de l'assurance, elles ont embauché pour leur cœur de métier : ce sont les fonctions consolidation, comptabilité, gestion des sinistres, gestion des risques crédit qui sont les plus concernées, mais également les fonctions commerciales. Les recrutements y sont demeurés soutenus, avec un solde positif 2013/2012.

– **LE COMMERCE SPÉCIALISÉ ET GÉNÉRALISTE A POURSUIVI SES RECRUTEMENTS DE JEUNES DIPLÔMÉS** –

Ce secteur constituait 8 % des recrutements de jeunes diplômés sur des postes cadres en 2013.

La distribution spécialisée et généraliste a enregistré des besoins importants en responsables de magasin, chefs de rayon, de secteur, de département et peine à recruter. En revanche, le commerce interentreprises a subi un fléchissement, notamment en raison de difficultés pour trouver des candidats et des compétences techniques.

– **LA CONSTRUCTION : DES PERSPECTIVES POUR LES ENTREPRISES DE TRAVAUX SPÉCIALISÉS** –

En 2013, les entreprises de ce secteur ont recruté davantage de jeunes diplômés. Cependant le bâtiment-génie civil et les matériaux de construction ont souffert d'un fort recul du logement neuf et d'une baisse des mises en chantier. Au total, en 2013, le secteur construction représentait 4 % des recrutements de jeunes diplômés sur des postes cadres.

– **DANS L'INDUSTRIE, LA SITUATION S'EST DÉGRADÉE** –

L'ensemble du secteur industriel a perdu 4 points, avec 9 % des recrutements de cadres en 2013 contre 13 % en 2012. Toutes les activités industrielles ont été affectées : l'automobile, l'aéronautique et les autres matériels de transports (forte baisse dans ces 3 activités), la chimie et la pharmacie (baisse sensible), l'agro-alimentaire, la mécanique, la métallurgie, les équipements électriques et électroniques, etc. ●

¹ Le marché de l'emploi cadre en 2013, Apec, Les études de l'emploi cadre, mars 2014.

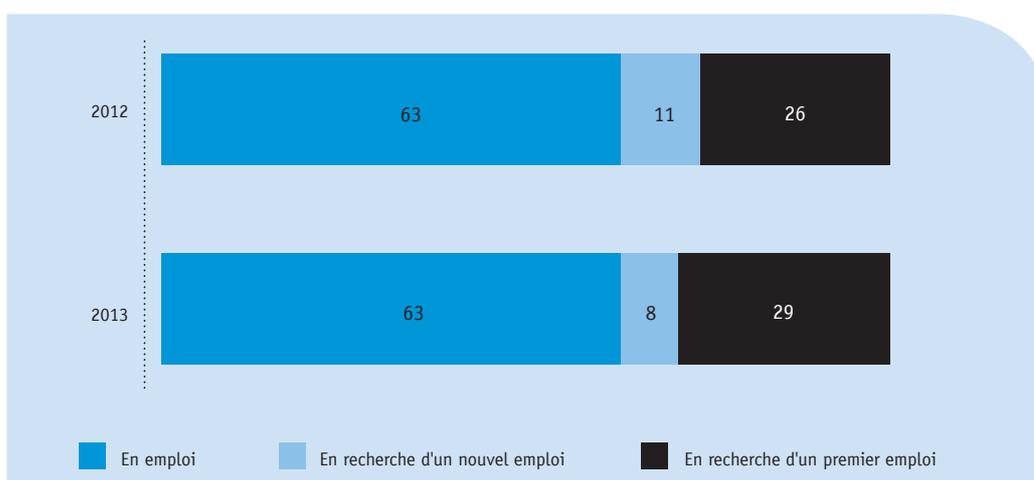
-UN PEU PLUS DE 6 JEUNES DIPLÔMÉS SUR 10 SONT EN EMPLOI : UN TAUX STABLE PAR RAPPORT À LA PROMOTION PRÉCÉDENTE-

Pour la promotion 2013, le taux d'emploi est stable par rapport à celle de 2012 (**Figure 1**), demeurant donc à un niveau sensiblement plus faible que celui de 2011 (-7 points). Comme présenté plus loin dans le rapport, le même constat s'observe également selon les différents critères habituels liés aux caractéristiques du diplôme obtenu.

En revanche, le taux d'insertion (proportion de jeunes diplômés ayant déjà accédé à un premier emploi) est en légère baisse par rapport à l'an dernier (71 % contre 74 %, soit -3 points), en lien avec la dégradation de la situation économique en 2013-2014 et les difficultés importantes des jeunes diplômés pour accéder à un premier emploi.

-Figure 1-

Taux d'emploi des jeunes diplômés de la promotion 2013 en comparaison avec ceux de 2012 (en %)

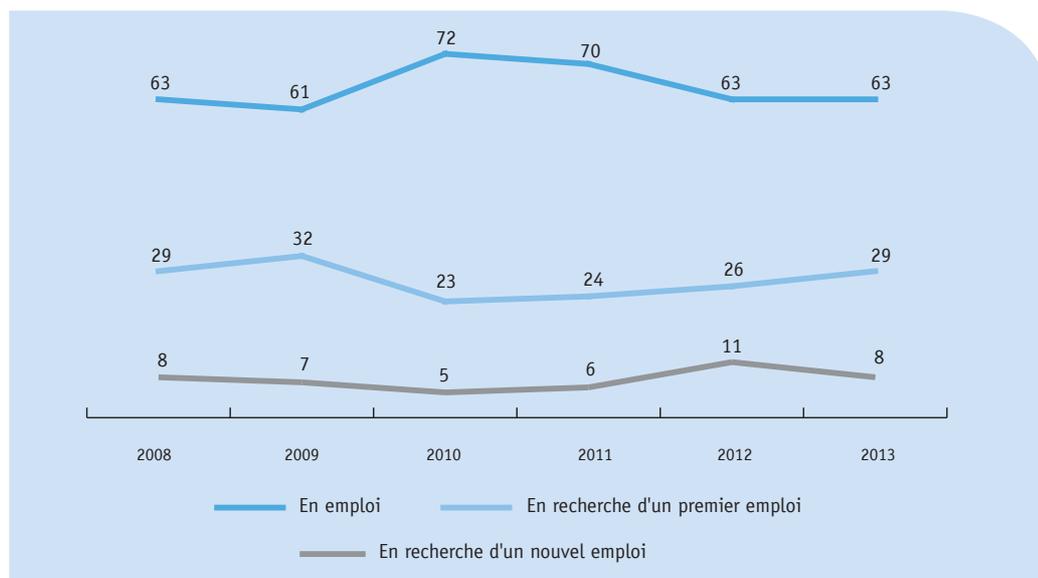


Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

L'évolution du taux d'emploi des jeunes diplômés est en adéquation avec celle de la conjoncture économique (Figure 2). En particulier, la crise de 2008-2009 avait eu pour conséquence une chute du taux

d'emploi, comme jamais observé depuis la première enquête réalisée en 2004, avant une légère reprise en 2010-2011 puis une nouvelle baisse et une stabilisation en 2012-2013. •

–Figure 2–
Évolution du taux d'emploi des jeunes diplômés des 6 dernières promotions (en %)



Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

–LES ÉCARTS DEMEURENT ENTRE LES DISCIPLINES DE FORMATION–

Au global, le groupe droit-économie-gestion se place, en matière de taux d'emploi et de taux d'insertion, devant les disciplines scientifiques et technologiques, les sciences humaines et sociales et les lettres, langues et arts. Toutefois, des différences notables existent au sein de ces grandes disciplines (Tableau 1).

Ainsi, au sein de l'ensemble droit-économie-gestion, un écart important est observé entre les disciplines les plus professionnelles (commercial, gestion) et les plus fondamentales (droit, économie). Dans les disciplines appartenant au domaine des lettres et des sciences humaines et sociales, on note de bonnes performances en matière d'insertion dans les lan-

gues, les sciences de l'éducation, la psychologie et les formations pluridisciplinaires en sciences humaines. Dans l'univers scientifique, les taux d'emploi élevés en informatique, en pharmacie et dans plusieurs disciplines des sciences de l'ingénieur (particulièrement les formations d'ingénieurs généralistes, généralement dispensées, il est vrai, par des écoles prestigieuses) contrastent avec ceux plus faibles des sciences fondamentales comme la physique, la chimie, la biologie. Cependant les taux d'emploi dans les formations aux spécialités industrielles (liées à une production particulière comme le bois, le papier, le textile...) se situent également à ce niveau modeste.

-Tableau 1-
Taux d'emploi et taux d'insertion par discipline (en %)

	En emploi	En recherche d'emploi		Taux* d'insertion
		Premier emploi	Nouvel emploi	
Ensemble des jeunes diplômés	63	29	8	71
Droit, économie, gestion dont :	64	27	9	73
Commercial	77	16	7	84
Gestion, comptabilité, finance	69	23	8	77
Ressources humaines, administration	62	28	10	72
Pluridisciplinaire droit, économie, gestion	62	32	6	68
Marketing	61	28	11	72
Droit, sciences politiques	56	33	11	67
Économie	46	44	10	56
Lettres, langues, arts, dont :	53	32	15	68
Langues	73	17	10	83
Lettres, linguistique	54	36	10	64
Arts, édition	52	30	18	70
LEA, pluridisciplinaires langues	41	40	19	60
Sciences humaines et sociales, dont :	60	29	11	71
Sciences de l'éducation, enseignement, formation	83	5	12	95
Psychologie	74	22	4	78
Pluridisciplinaire sciences humaines et sociales	74	21	5	79
Information, communication, journalisme	62	23	15	77
Histoire, archéologie	58	36	6	64
Aménagement, urbanisme	55	36	9	64
Géographie	51	41	8	59
Sociologie, philosophie	38	47	15	53
Sciences, technologie, santé, dont :	63	32	5	68
STAPS**, social	85	10	5	90
Informatique	85	10	5	90
Pharmacie	83	13	4	87
Ingénieur généraliste	73	25	2	75
Mécanique, génie mécanique	72	24	4	76
Électronique, génie électrique	72	27	1	73
Alimentaire	67	20	13	80
Mathématiques	63	35	2	65
Génie civil, BTP, architecture	62	33	5	67
Pluridisciplinaire sciences, technologies, santé	59	37	4	63
Agronomie	58	37	5	63
Génie des procédés industriels	55	38	7	62
Physique, sciences de la terre, de l'univers	54	42	4	58
Chimie	47	51	2	49
Spécialités industrielles	47	44	9	56
Environnement, écologie	44	51	5	49
Biologie	37	53	10	47

* Taux d'insertion : pourcentage de diplômés ayant déjà accédé à un premier emploi (% de diplômés en emploi + % de diplômés en recherche d'un nouvel emploi)

** Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus

Source : Apec, 2014

D'une année sur l'autre, les résultats sont assez stables, et ce dans la majorité des disciplines de formation. Les sciences fondamentales constituent la seule exception, avec un taux d'emploi en chute de 11 points (**Tableau 2**). Cette dégradation est vraisemblablement à mettre en relation avec les difficultés traversées par la recherche scientifique publique, débouché naturel d'une grande partie de ces diplômés en physique, chimie, sciences de la vie, etc. ●

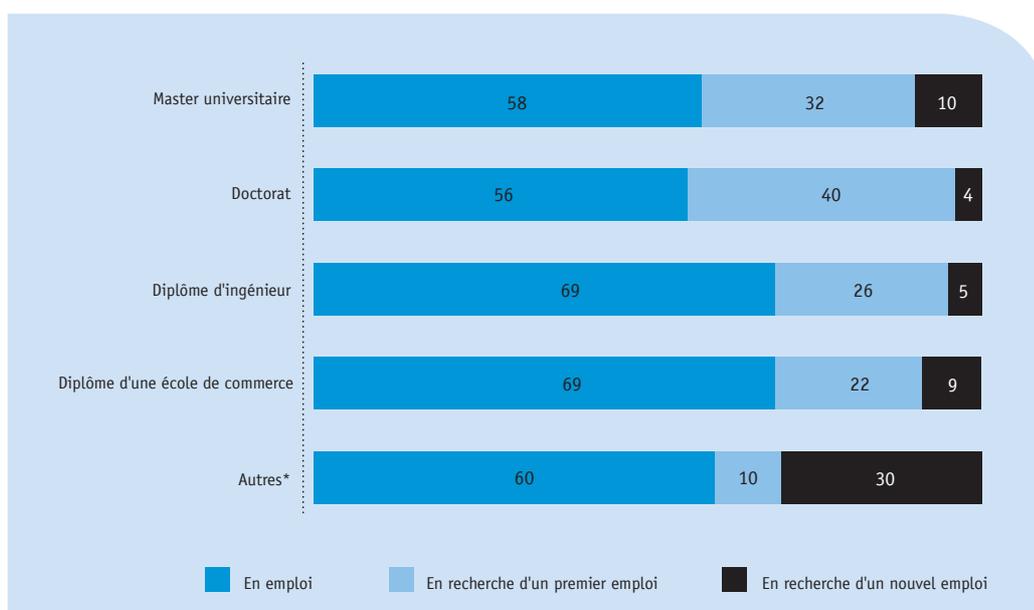
-Tableau 2-
Évolution du taux d'emploi selon la grande discipline dans les 2 dernières promotions (en %)

	Promotion		Évolution 2013 / 2012
	2012	2013	
Ensemble	63	63	-
Santé, social	73	85	+12
Information, communication	59	62	+3
Gestion, RH	65	67	+2
Commercial, marketing	66	68	+2
Sciences humaines	59	60	+1
Droit, économie	55	56	+1
Sciences technologiques	69	68	-1
Langues	56	53	-3
Lettres, arts	56	53	-3
Sciences fondamentales	61	50	-11

Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

-DES TAUX D'EMPLOI PLUS ÉLEVÉS POUR LES DIPLÔMÉS D'ÉCOLES-

-Figure 3-
Taux d'emploi selon le type de diplôme (en %)



* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

2. Voir notamment la *Motion relative aux moyens des universités*, Conférence des présidents d'université, 24 octobre 2013 (lisible sur www.cpu.fr), le communiqué du bureau de la commission permanente du Conseil national des universités (CP-CNU) *Quelques indicateurs concernant l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche*, juin 2014 (www.cpcnu.fr), ainsi que *La crise de l'emploi scientifique en France et ses dangers : introduction à l'analyse chiffrée du conseil scientifique du CNRS*, Comité national de la recherche scientifique, mars 2014 (www.cnrs.fr).

C'est pour les ingénieurs et les diplômés des écoles de commerce et de gestion que les taux d'emploi sont les plus élevés (**Figure 3**).

Les formations d'ingénieur, porteuses de projets d'innovation technique, offrent l'avantage d'ouvrir sur des fonctions variées : recherche appliquée, développement, projets, conception, études, calculs...

Malgré la morosité du marché global de l'emploi cadre, les formations commerciales sont privilégiées par les entreprises en quête de nouveaux marchés. Elles connaissent une embellie durable qui profite à l'ensemble des fonctions commerciales, marketing et de gestion de la relation clients. Notons que la double compétence commerciale et technique devient un atout majeur.

Entre les deux dernières promotions étudiées, la baisse du taux d'emploi la plus nette est observée chez les titulaires d'un doctorat (-6 points) (**Tableau 3**). Or ces diplômés (même si ce n'est pas le choix de chacun d'entre eux) sont nombreux à envisager de façon évidente la recherche dans le secteur public comme le domaine où ils sont appelés à s'insérer. La baisse des moyens de celle-ci, en particulier concernant les recrutements, les met donc face à une situation délicate qu'ils n'avaient généralement pas anticipée². ●

- Tableau 3 -
Évolution du taux d'emploi selon le type de diplôme dans les 2 dernières promotions (en %)

	Promotion		Évolution 2013 / 2012
	2012	2013	
Ensemble	63	63	-
Diplôme d'école de commerce	65	69	+4
Master universitaire	57	58	+1
Diplôme d'ingénieur	70	69	-1
Doctorat	62	56	-6
Autres*	59	60	+1

* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

- 2 -

- LES CONDITIONS D'EMPLOI -

- 14 Les conditions d'emploi évoluent peu
- 23 Les caractéristiques de l'emploi occupé
- 26 Malgré la conjoncture, la satisfaction demeure élevée
- 31 Du projet professionnel à l'emploi occupé
- 34 Quel que soit leur type d'école, les ingénieurs diplômés conservent leur avantage en termes de conditions d'emploi
- 37 À discipline identique, tous les avantages ne sont pas toujours associés aux formations d'écoles

L'emploi des jeunes diplômés ne s'est pas amélioré depuis l'an dernier, 63 % d'entre eux étant en poste au moment de l'enquête ; en conséquence, les conditions d'emploi n'ont guère changé pour les jeunes diplômés de la promotion 2013, même si la baisse de l'emploi dans la fonction publique a eu pour conséquence une augmentation relative des contrats à durée indéterminée. Les difficultés du marché de l'emploi amènent souvent les jeunes à accepter des emplois qu'ils estiment inférieurs à leur niveau de qualification, et à faire évoluer leur projet professionnel : certains occupent une fonction ou travaillent dans un secteur qui ne leur correspond pas. Néanmoins, ils restent globalement satisfaits de leur emploi.

-LES CONDITIONS D'EMPLOI ÉVOLUENT PEU-

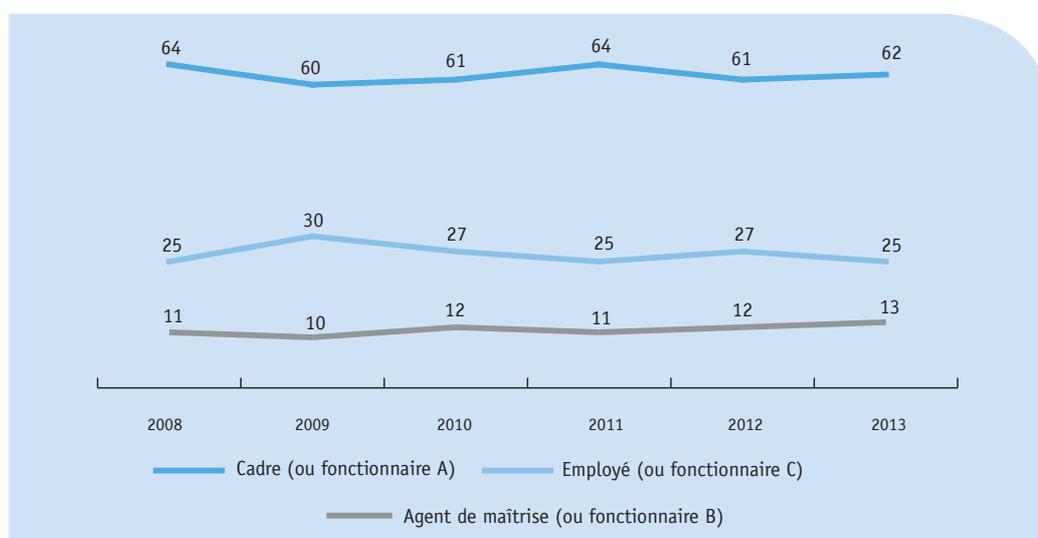
Que ce soit pour le statut, le contrat de travail, ou la rémunération, les conditions d'emploi des jeunes diplômés de la promotion 2013 ont peu évolué par rapport à l'an dernier. Plus que le type de diplôme ou d'établissement, la discipline suivie pendant les études a une influence déterminante sur les conditions d'emploi. L'autre grand facteur explicatif est le statut public ou privé de l'employeur.

S'agissant des ingénieurs, ces deux éléments permettent également d'expliquer en grande partie les différences observées entre ceux qui ont suivi leur cursus au sein d'une école rattachée à une université et les autres.

- LE STATUT DE CADRE EST BEAUCOUP PLUS FRÉQUEMMENT OCTROYÉ AUX SCIENTIFIQUES, DOCTEURS OU INGÉNIEURS -

L'accès au statut de cadre pour les jeunes diplômés Bac +5 et plus a peu évolué durant les 5 dernières années. À part une très légère progression en 2012 (pour la promotion 2011), ce sont toujours 6 jeunes diplômés sur 10 environ qui obtiennent le statut de cadre dans la première année qui suit l'obtention de leur diplôme (Figure 4). Comme les années précédentes, ils étaient 96 % à avoir eu directement ce statut dès leur première embauche.

-Figure 4-
Évolution de la répartition du statut dans l'emploi dans les 6 dernières promotions (en %)

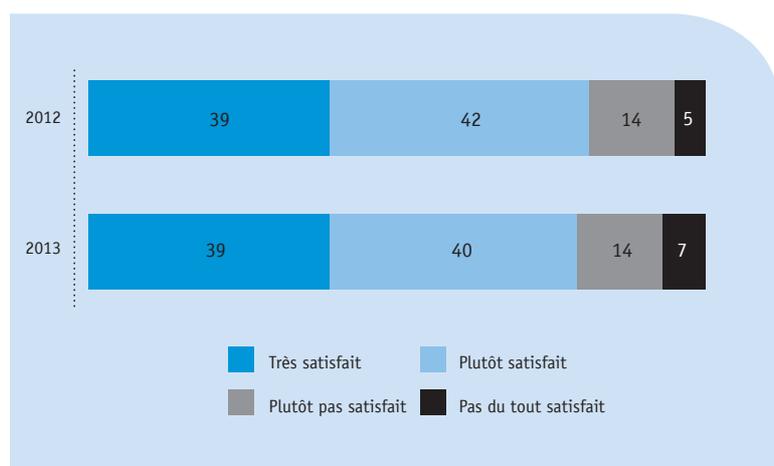


Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

La satisfaction concernant ce statut est également stable : 4 jeunes sur 5 s'en déclarent satisfaits, une part équivalente à l'an dernier (**Figure 5**). L'accès au statut de cadre est nettement plus élevé pour les titulaires d'un doctorat ou d'un diplôme

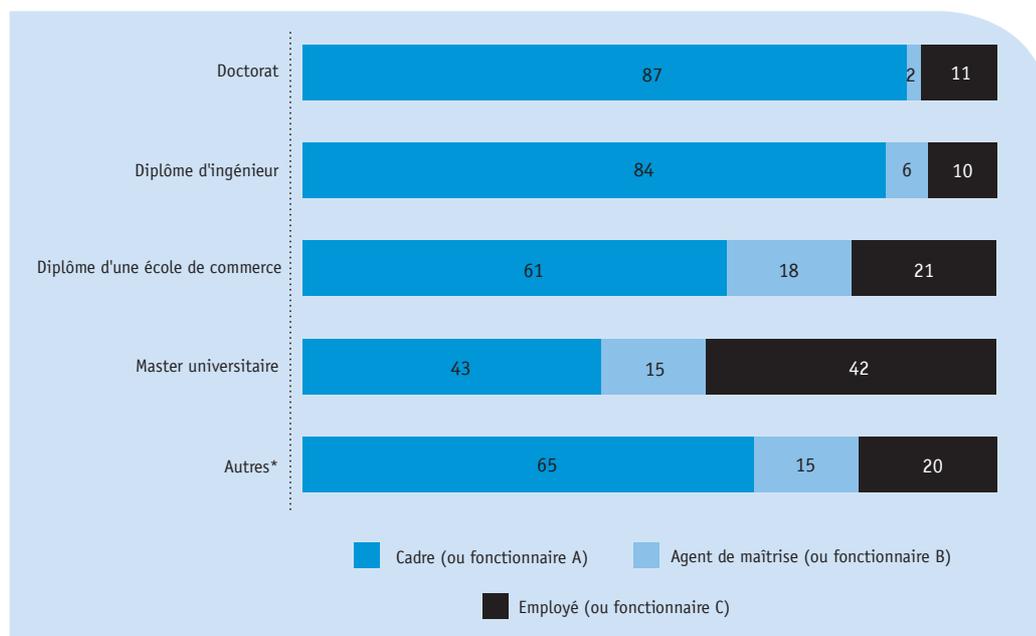
d'ingénieur : il concerne plus de 8 sur 10 d'entre eux. Les titulaires d'un master sont moins de la moitié à en bénéficier, alors que les diplômés des écoles de commerce occupent une position intermédiaire (**Figure 6**).

-Figure 5-
Satisfaction par rapport au statut dans l'emploi dans les 2 dernières promotions (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

-Figure 6-
Statut dans l'emploi selon le type de diplôme (en %)



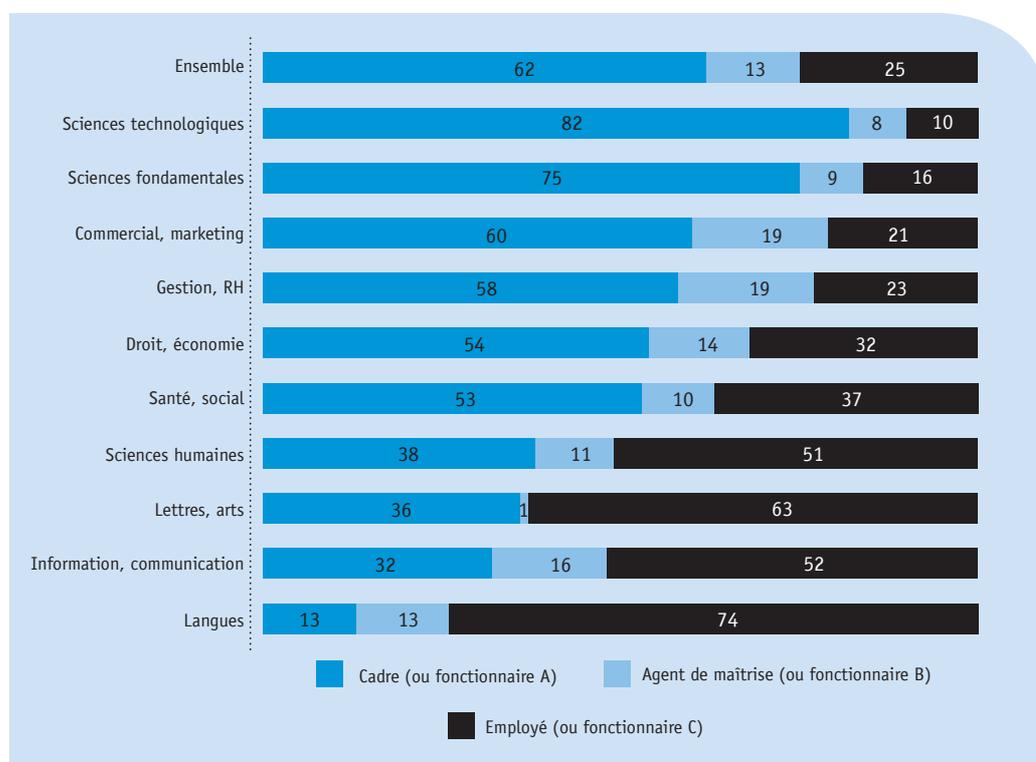
* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

Plus encore que le diplôme, la discipline suivie montre une influence directe sur l'obtention du statut de cadre. Ainsi, parmi les titulaires d'un diplôme scientifique, 7 à 8 sur 10 sont cadres, alors que cela ne concerne les diplômés en langues que dans 1 cas sur 10 (Figure 7).

Cela explique en partie la différence de 44 points entre la proportion de cadres chez les titulaires d'un

doctorat et d'un master. En effet, la majorité des docteurs présents dans l'échantillon sont issus de disciplines scientifiques, ce qui n'est le cas que pour 2 masters sur 10 et parmi les masters scientifiques, la proportion de cadres est nettement plus importante, puisqu'elle s'élève à 3 sur 4, tandis qu'elle n'atteint 1 sur 2 qu'en gestion-RH.

-Figure 7- Statut dans l'emploi selon la grande discipline de formation (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

—

LA PROPORTION DES JEUNES EN CDI AUGMENTE, CONSÉQUENCE DE LA BAISSÉ DES RECRUTEMENTS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

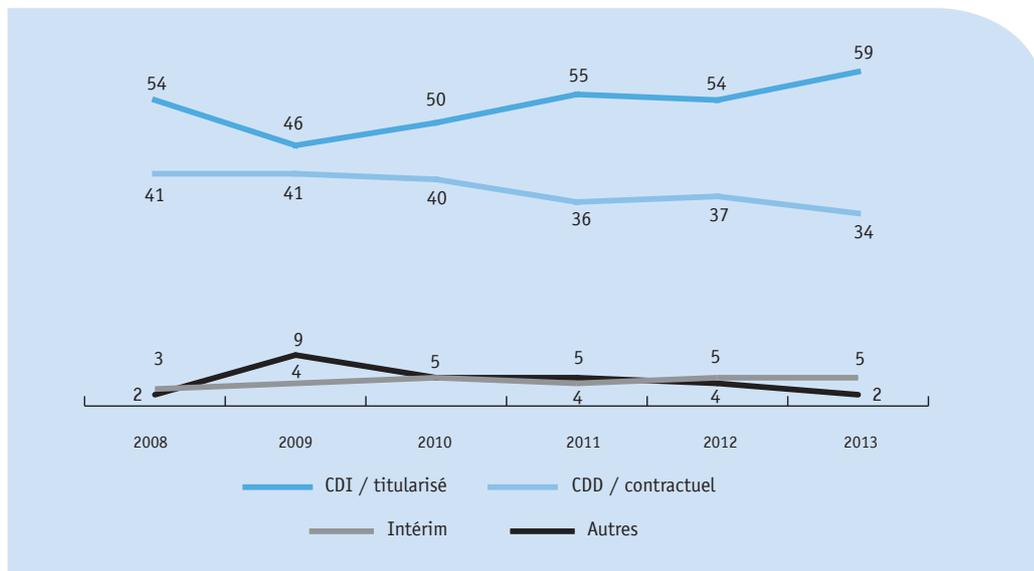
—

Par rapport à l'année 2009 (la plus basse), la part des jeunes diplômés titulaires d'un CDI a augmenté de 13 points, 6 jeunes en emploi sur 10 se trouvant aujourd'hui dans ce cas (Figure 8). Parallèlement, la part des CDD a nettement baissé. Le recours à

l'intérim ou aux autres formes de contrat reste minoritaire, avec respectivement 5 % et 2 % des contrats signés. Concernant les autres types de contrat, leur baisse correspond en fait à une raréfaction des vacataires de la fonction publique.

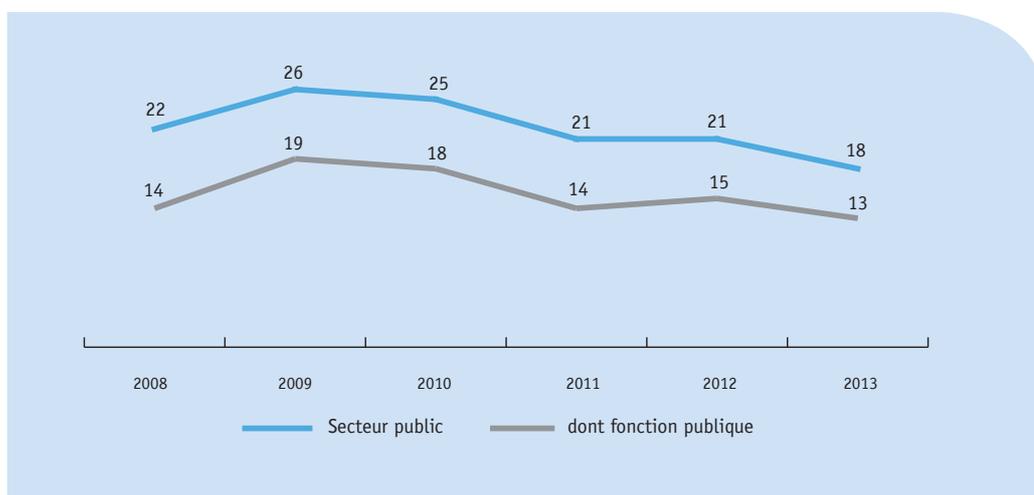
En effet, la baisse relative des contrats temporaires est à mettre en relation avec la baisse des débouchés dans le secteur public. Le recrutement de jeunes y est en baisse constante. C'est surtout le cas dans la fonction publique où une baisse de 6 points est observée depuis 2009 (Figure 9).

—Figure 8—
Évolution de la répartition du type de contrat de travail dans les 6 dernières promotions (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

-Figure 9-
Évolution de la part de jeunes diplômés en emploi dans le secteur public et dans la fonction publique dans les 6 dernières promotions (en %)

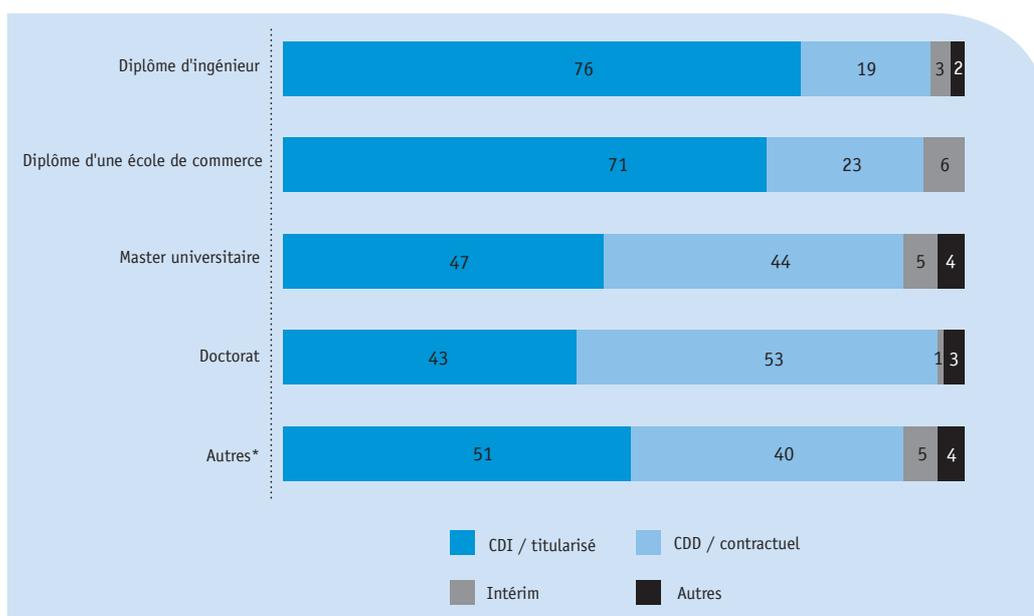


Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

La proportion de jeunes diplômés satisfaits de leur contrat reste néanmoins à un très haut niveau : comme l'an passé, 9 d'entre eux sur 10 en sont satisfaits.

Alors que plus des deux tiers des jeunes ingénieurs ou diplômés d'une école de commerce occupent un poste en CDI, ce n'est le cas que pour moins de la moitié des universitaires, tant masters que docteurs (Figure 10).

-Figure 10-
Type de contrat de travail selon le diplôme (en %)



* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

Une grande partie de cette différence peut être expliquée par la part de l'emploi public pour les diplômés de l'Université. Ainsi, un peu plus de quatre jeunes docteurs sur dix en emploi le sont dans le secteur public, soit une proportion quatre fois supérieure à celle des ingénieurs diplômés en emploi (Tableau 4). C'est en grande partie la nature de l'employeur qui explique l'importance relative du recours au CDI et au CDD. Dans le seul secteur privé, l'écart entre le taux de CDI pour les ingénieurs diplômés et les docteurs en emploi n'est plus que de 8 points, contre 33 au global. Et dans le secteur public, les ingénieurs diplômés en emploi, qui sont la catégorie qui obtient

le plus fréquemment un CDI, sont deux fois moins nombreux à en avoir un que dans le privé (Figure 11).

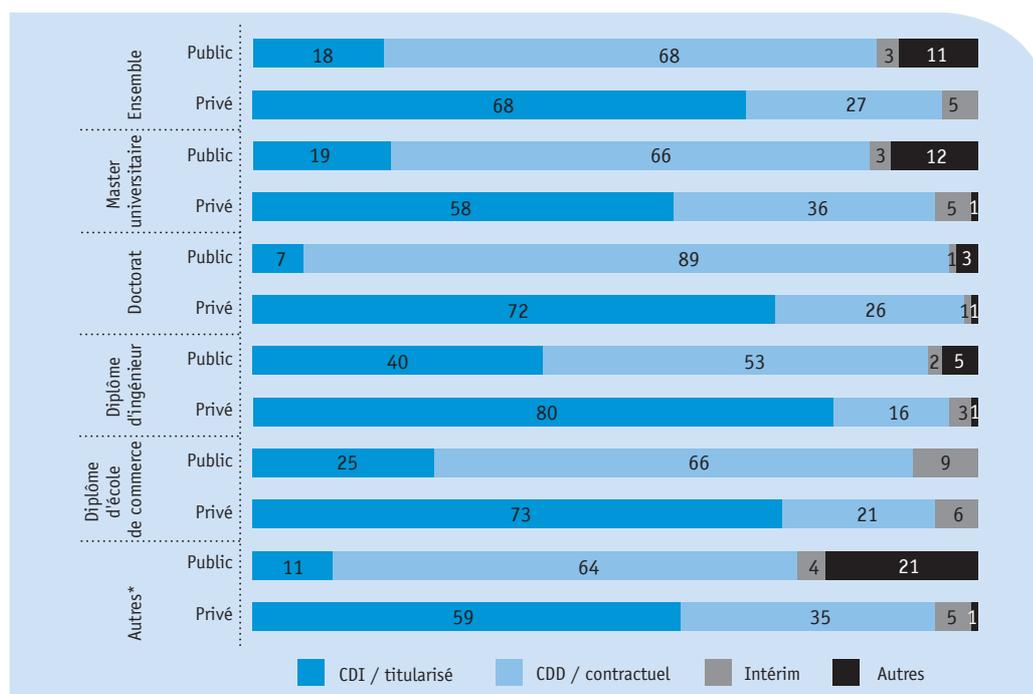
En ce qui concerne la différence entre les diplômés d'écoles et ceux de l'Université, on notera que, lorsqu'ils sont en emploi dans le secteur public, les seconds travaillent en grande majorité (80 %) dans la fonction publique, tandis que les premiers ne sont présents dans celle-ci que dans 1 cas sur 2. On les retrouve plus souvent dans les entreprises publiques, qui ont moins recours aux CDD.

–Tableau 4–
Débouchés dans le secteur privé ou public selon le diplôme (en %)

	Ensemble	Master universitaire	Doctorat	Diplôme d'ingénieur	Diplôme d'école de commerce	Autres*
Secteur public	18	29	43	9	5	15
<i>dont : fonction publique</i>	13	23	32	4	3	11
Secteur privé	82	71	57	91	95	85
Total	100	100	100	100	100	100

* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

–Figure 11–
Type de contrat de travail selon le secteur privé ou public et le diplôme (en %)



* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

-Tableau 5-
Part des jeunes diplômés en emploi travaillant dans le secteur public selon la grande discipline de formation (en %)

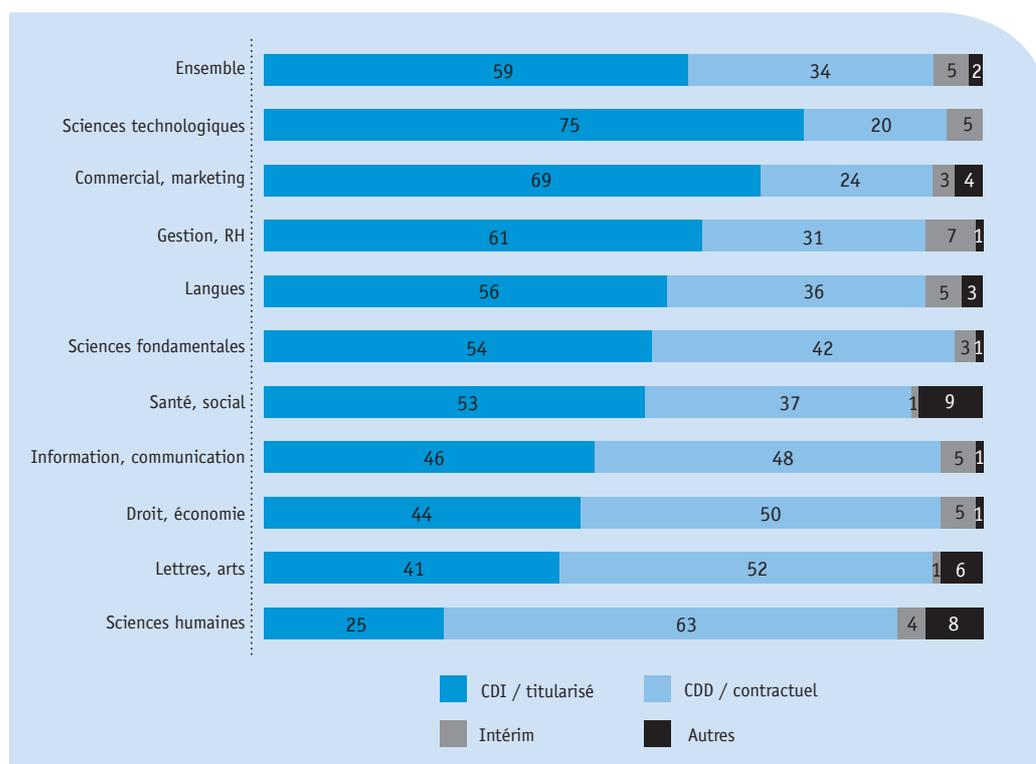
	Secteur public	dont : fonction publique
Ensemble	18	13
Sciences humaines	49	41
Santé, social	30	26
Sciences fondamentales	28	21
Lettres, arts	24	21
Droit, économie	20	17
Information, communication	13	6
Sciences technologiques	12	6
Langues	11	8
Commercial, marketing	9	7
Gestion, RH	9	6

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
 Source : Apec, 2014

Un autre facteur déterminant concernant la nature de contrat est la discipline du diplôme. Alors que les diplômés en sciences technologiques et en commercial-marketing en emploi sont 7 sur 10 à bénéficier d'un CDI, seuls un quart de ceux en sciences humaines sont dans le même cas (**Figure 12**).

Là encore, il est pertinent de mentionner le lien avec le poids de l'emploi dans le secteur public. Les diplômés en sciences humaines et santé-social qui sont plus nombreux en proportion à travailler dans le secteur public (respectivement 45 % et 35 %) (**Tableau 5**), sont nettement moins fréquemment en CDI (27 % et 38 %). *A contrario*, ce sont les diplômés en commercial-marketing, gestion-RH et sciences technologiques qui sont moins nombreux en proportion à travailler dans la fonction publique et qui obtiennent le plus fréquemment des emplois en CDI.

-Figure 12-
Type de contrat de travail selon la grande discipline de formation (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
 Source : Apec, 2014

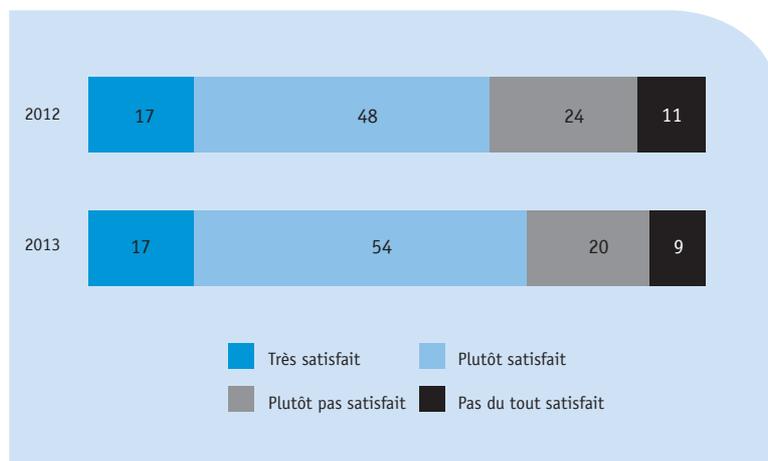
LES RÉMUNÉRATIONS DES DIPLÔMÉS EN EMPLOI SONT EN LÉGÈRE AUGMENTATION

Pour l'ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi, la rémunération progresse d'environ +2 %, tant en moyenne qu'en médiane, par rapport à celle de la promotion 2012. Un examen à plus long terme des courbes correspondantes montre que, à part une chute temporaire en 2009 en lien avec la crise, rémunération moyenne et médiane suivent un profil assez stationnaire, avec très peu de variations (**Figure 13**). Dans cette perspective, l'augmentation observée cette année apparaît comme atypique et semble pouvoir être interprétée comme une réelle amélioration, sans doute la seule, il est vrai, que l'on puisse noter parmi les conditions d'emploi des jeunes diplômés.

En cohérence avec cette amélioration globale, les diplômés en emploi sont majoritairement satisfaits au sujet de la rémunération, et aussi plus nombreux en proportion à l'être que l'an passé (**Figure 14**). Cependant, notons que la moitié des diplômés en emploi, ont dû, pour être embauchés, accepter un salaire inférieur à ce qu'ils auraient souhaité.

–Figure 14–

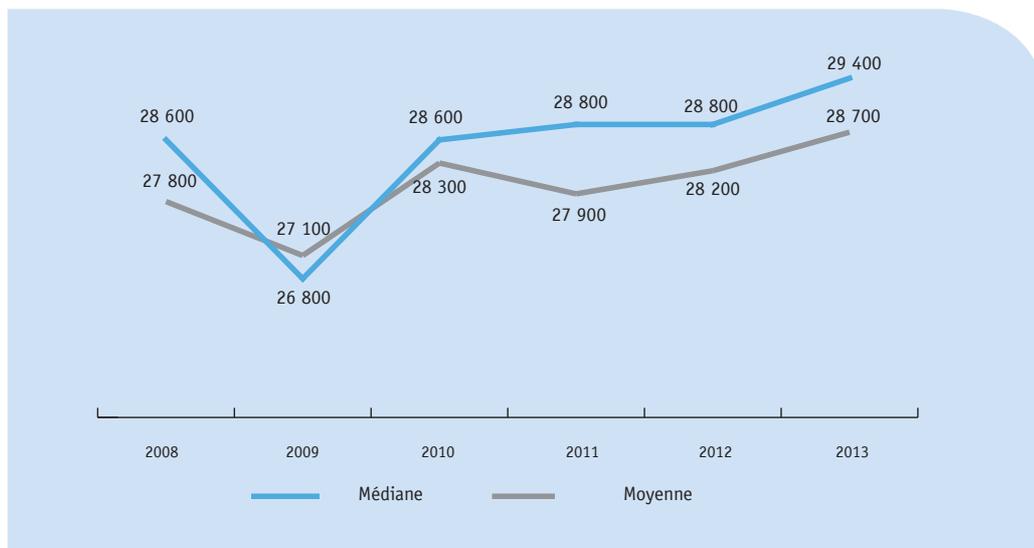
Satisfaction par rapport à la rémunération dans les 2 dernières promotions (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

–Figure 13–

Évolution de la rémunération médiane et moyenne des jeunes diplômés en emploi dans les 6 dernières promotions (en euros bruts annuels)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

Comme pour le contrat de travail, la nature publique ou privée de l'employeur a des conséquences en termes de rémunération. En effet, par rapport à celle du public, la rémunération moyenne dans le secteur privé est supérieure de plus d'un quart. On note les écarts les plus faibles entre ces deux secteurs parmi les docteurs et les ingénieurs, diplômés qui sont par ailleurs les mieux rémunérés et qui renvoient à des postes mieux valorisés par les deux secteurs (**Tableau 6**).

En matière de rémunération, la discipline de formation est un facteur important. Un diplômé en sciences technologiques touche environ 60 % de plus qu'un diplômé en sciences humaines (**Tableau 7**). Rappelons que cet écart provient également de la présence plus importante de ces derniers dans la fonction publique mais aussi de la nature du contrat de travail, comme cela a été présenté. ●

- Tableau 6 -
Rémunération moyenne des jeunes diplômés en emploi selon le diplôme et le secteur public ou privé (en euros bruts annuels)

	Secteur public	Secteur privé	Écart privé / public
Ensemble	23 400	29 900	+27,8 %
Master universitaire	20 400	25 300	+24,0 %
Doctorat	28 500	34 100	+19,6 %
Diplôme d'ingénieur	28 800	32 700	+13,5 %
Diplôme d'école de commerce	25 000	31 900	+27,6 %
Autres*	23 500	29 400	+25,1 %

* Mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

- Tableau 7 -
Rémunération médiane et moyenne des jeunes diplômés en emploi selon la discipline de formation (en euros bruts annuels)

	Médiane	Moyenne
Ensemble	29 400	28 700
Sciences technologiques	32 200	31 700
Gestion, RH	31 000	31 100
Sciences fondamentales	31 000	30 100
Commercial, marketing	30 000	29 600
Droit, économie	27 000	26 900
Santé, social	24 000	25 700
Information, communication	23 000	23 800
Langues	22 200	21 700
Lettres, arts	20 400	21 800
Sciences humaines	20 400	19 300

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

– LES CARACTÉRISTIQUES DE L'EMPLOI OCCUPÉ –

La plupart des jeunes diplômés travaillent dans les services, proportion stable par rapport aux années précédentes, la fonction la plus souvent occupée étant la fonction études-recherche-développement.

Si, au moment de l'interrogation, soit un peu moins d'un an après l'obtention de leur diplôme, 18 % des jeunes diplômés n'occupent plus leur premier emploi, ce n'est pas seulement dû aux fins de contrats à durée déterminée, mais également pour se rapprocher de leur projet professionnel.

À la sortie de leurs études les jeunes diplômés exercent le plus souvent dans les fonctions études-recherche-développement, commercial-marketing et gestion-finance-administration. Comme les années précédentes, ces trois fonctions regroupent près des deux tiers des emplois des jeunes diplômés (**Tableau 8**).

– Tableau 8 –
Fonctions occupées par les jeunes diplômés en emploi (en %)

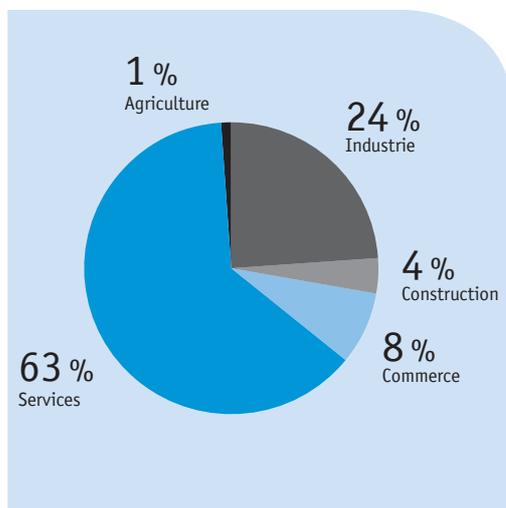
	Ensemble	Dans leur premier emploi	Dans un emploi suivant	Part des jeunes en emploi dans la fonction qui ne sont plus dans leur premier emploi*
Commercial, marketing	20	19	18	17
Études, recherche, développement	17	17	15	16
Gestion, finance, administration	16	16	19	21
Ressources humaines, enseignement	12	12	12	18
Services techniques	10	10	11	20
Informatique	10	11	5	8
Communication, création	7	7	7	19
Santé, social, culture	4	3	10	43
Production industrielle, travaux et chantiers	3	3	3	17
Direction d'entreprise	1	2	-	6
Total	100	100	100	18

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

* Exemple de lecture : 18 % des jeunes diplômés en emploi dans un emploi suivant travaillent dans la fonction commercial, marketing. 17 % des jeunes diplômés en emploi dans la fonction commercial, marketing ne sont plus dans leur premier emploi.

-Figure 15-
Secteur d'activité de l'entreprise employeuse (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

-

L'INDUSTRIE ATTIRE LES JEUNES DIPLÔMÉS, MÊME SI LA MAJORITÉ D'ENTRE EUX TRAVAILLENT DANS LES SERVICES

-

Près des deux tiers des jeunes diplômés en emploi travaillent dans les services et près d'un quart dans l'industrie (Figure 15). Cette situation est pratiquement identique à celle de l'an dernier.

Parmi les secteurs industriels, le plus présent est celui de l'automobile, aéronautique et autres matériels de transports, qui représente 6 % des jeunes en emploi, et le quart de ceux en emploi dans l'industrie. Parmi les services, on trouve en premier la banque et l'assurance, et en deuxième les activités informatiques (respectivement 9 % et 8 % des diplômés en emploi, 14 % et 12 % des emplois dans les services).

-

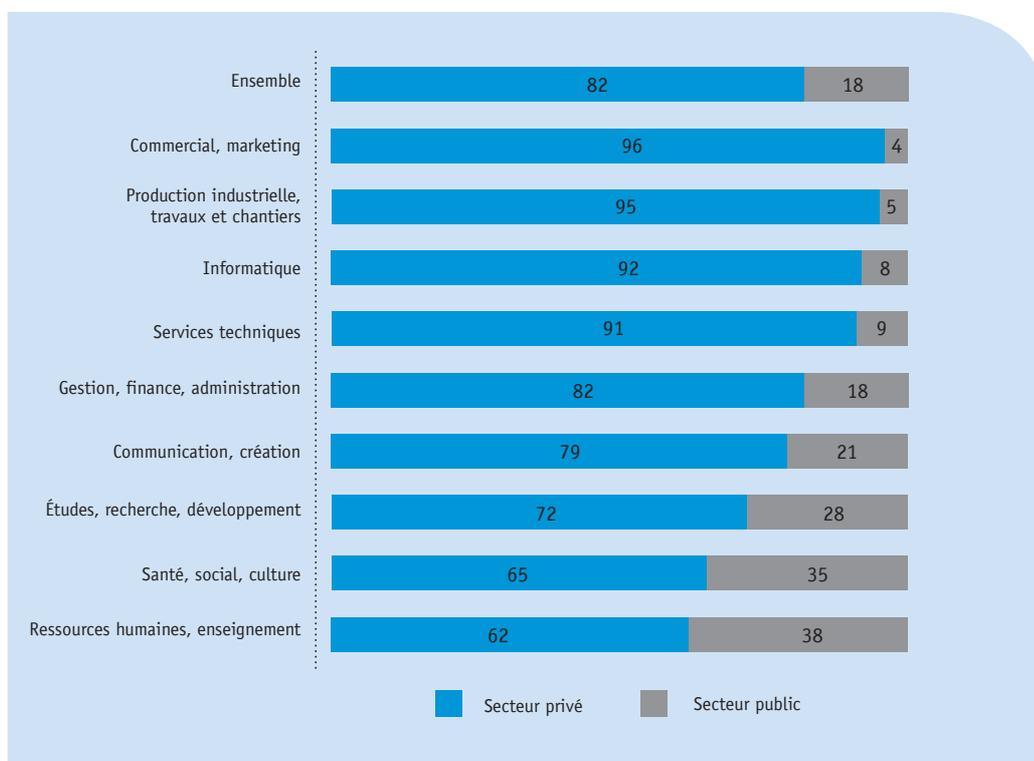
8 DIPLÔMÉS EN EMPLOI SUR 10 TRAVAILLENT DANS LE SECTEUR PRIVÉ

-

Comme les années précédentes, le secteur privé occupe la majorité des jeunes diplômés en emploi. Cependant, dans certaines fonctions, le rapport entre secteur public et privé est plus équilibré, voire inversé. Il n'est pas étonnant de constater que le public représente un peu plus d'un tiers des débouchés dans les fonctions ressources humaines-enseignement et santé-social-culture, des fonctions pour lesquelles le secteur public offre de nombreux débouchés (Figure 16).

–Figure 16–

Débouchés dans les secteurs public et privé selon la fonction occupée (en % de jeunes diplômés)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

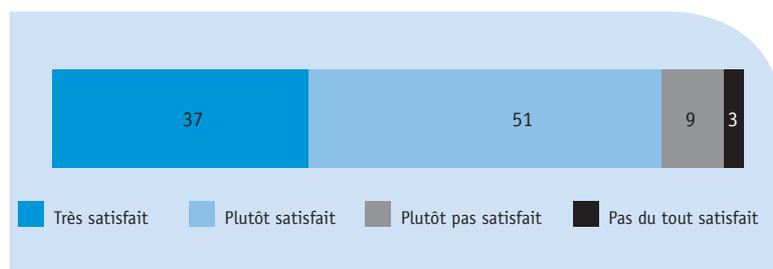
LA DURÉE DE LA RECHERCHE DE L'EMPLOI OCCUPÉ EST STABLE

Avec une moyenne de 2,3 mois, et une médiane de

2 mois, la durée de la période nécessaire pour trouver l'emploi actuel montre une grande stabilité. En effet, les durées observées chaque année sont quasi identiques, la seule exception étant la promotion 2009, pour laquelle les aléas conjoncturels ont eu pour conséquence une ruée moyenne plus élevée (2,7 mois). ●

-MALGRÉ LA CONJONCTURE, LA SATISFACTION DEMEURE ÉLEVÉE-

-Figure 17-
Satisfaction par rapport à l'emploi occupé (en %)

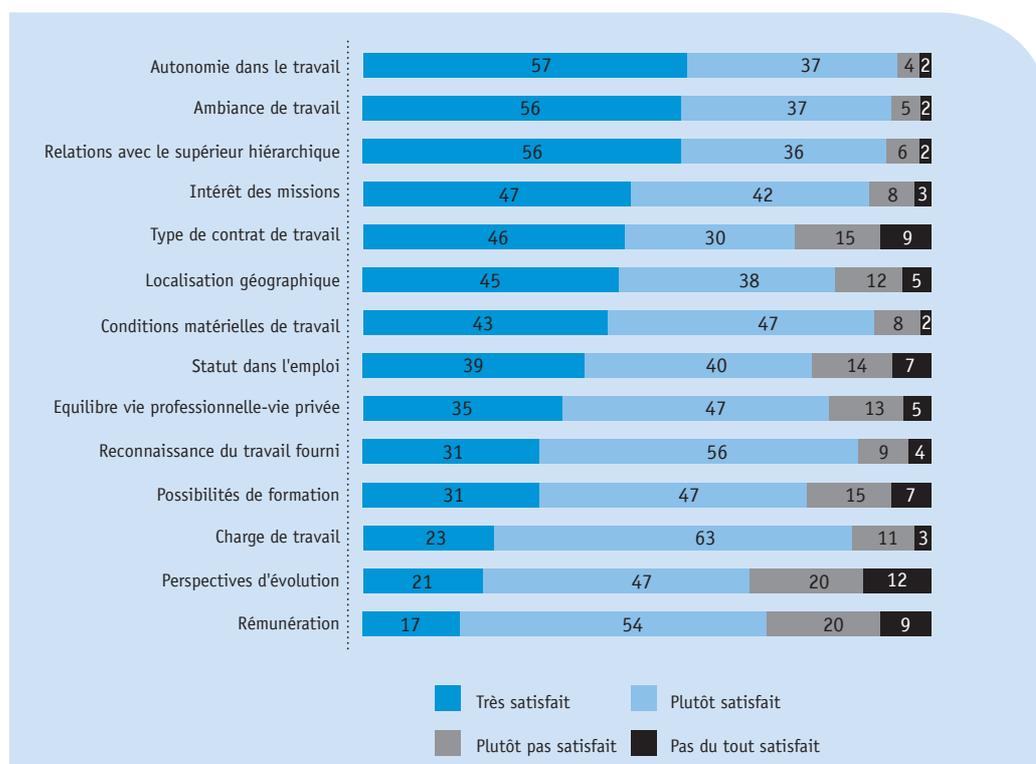


Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

Les jeunes diplômés en emploi sont globalement satisfaits du poste qu'ils occupent, et ceci constitue une tendance stable. 9 diplômés sur 10 se disent satisfaits, dont 4 sur 10 très satisfaits (Figure 17).

Comme l'an dernier, près de 6 jeunes sur 10 se disent très satisfaits de leur autonomie dans le travail, de l'ambiance de travail et des relations avec leur supérieur hiérarchique (Figure 18). En revanche, sur des aspects plus matériels, la satisfaction est toujours nettement moins élevée : notamment les possibilités de formation et les perspectives d'évolution (deux points qui sont liés), la charge de travail, et surtout la rémunération.

-Figure 18-
Satisfaction par rapport aux différents aspects de l'emploi occupé (en %)

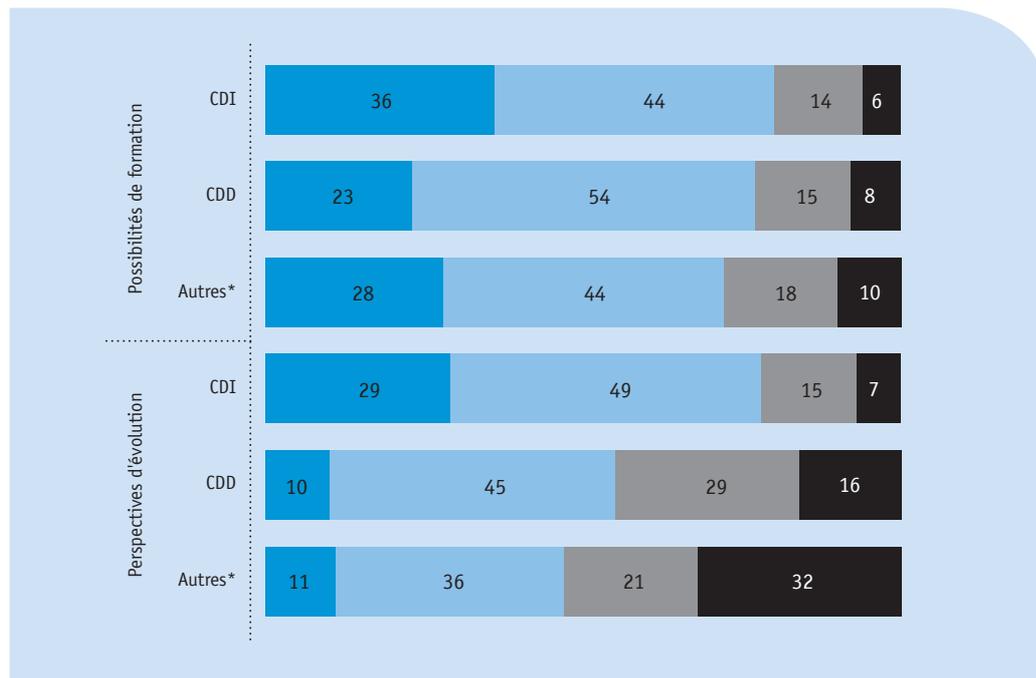


Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

Il n'est pas surprenant de constater que l'appréciation des éléments les plus liés à la pérennité de l'emploi occupé (perspectives d'évolution, possibilités de formation) varie fortement selon le type de contrat. C'est parmi ceux qui bénéficient d'un CDI que la satisfaction est la plus élevée sur ces deux

points. Le contraste apparaît nettement en ce qui concerne les possibilités d'évolution. En opposition avec le stéréotype d'une jeune « génération Y » qualifiée de « zappeuse », ces résultats montrent plutôt une aspiration à la stabilité (Figure 19).

-Figure 19-
Satisfaction par rapport aux possibilités de formation et d'évolution dans l'emploi selon le type de contrat de travail (en %)



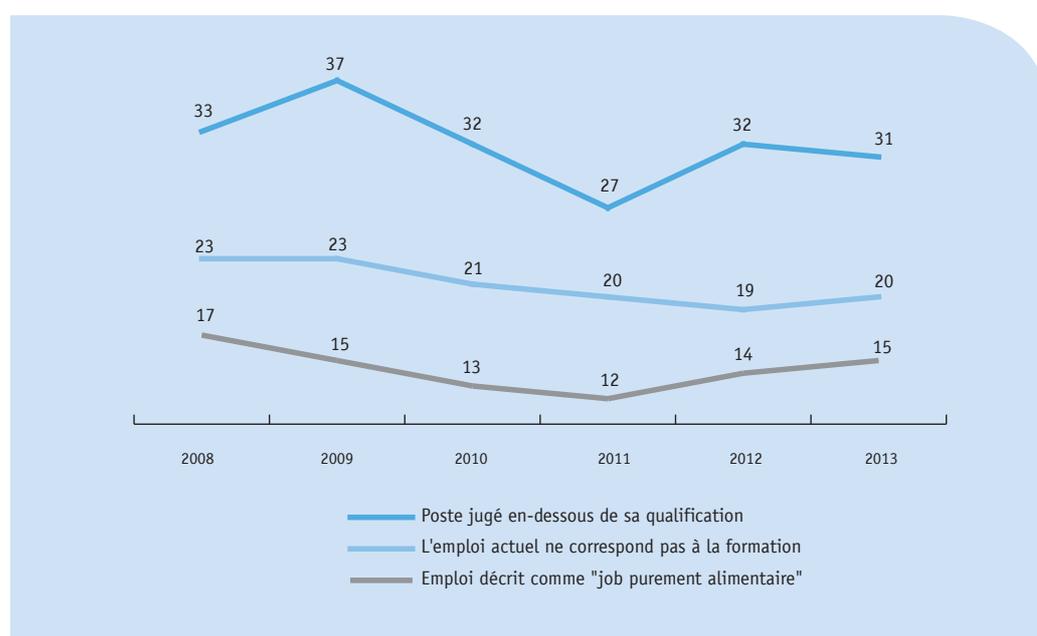
* Autres types de contrat : intérim, vacataire, contrat d'avenir...
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

Enfin, comme dans la vague précédente, moins de 2 jeunes diplômés sur 10 qualifient leur poste de « job alimentaire », 2 sur 10 estiment que leur emploi ne correspond pas à leur formation, et un tiers pensent occuper un emploi sous-qualifié (Figure 20). Rappelons que, comme on l'a vu, même si les jeunes diplômés peuvent se montrer critiques quant au niveau de qualification de leur emploi, ils se disent globalement satisfaits du poste qu'ils occupent.

Les jeunes travaillant dans les fonctions scientifiques et techniques sont les moins nombreux en proportion à déclarer occuper un emploi inférieur à leur qualification : études-recherche-développement, informatique, production industrielle, travaux et chantiers, et dans une moindre mesure, services techniques.

La plus forte adéquation entre l'emploi occupé et le niveau de qualification apparaît tout particulière-

-Figure 20-
Évolution des appréciations de la sous-qualification de l'emploi occupé (en %)

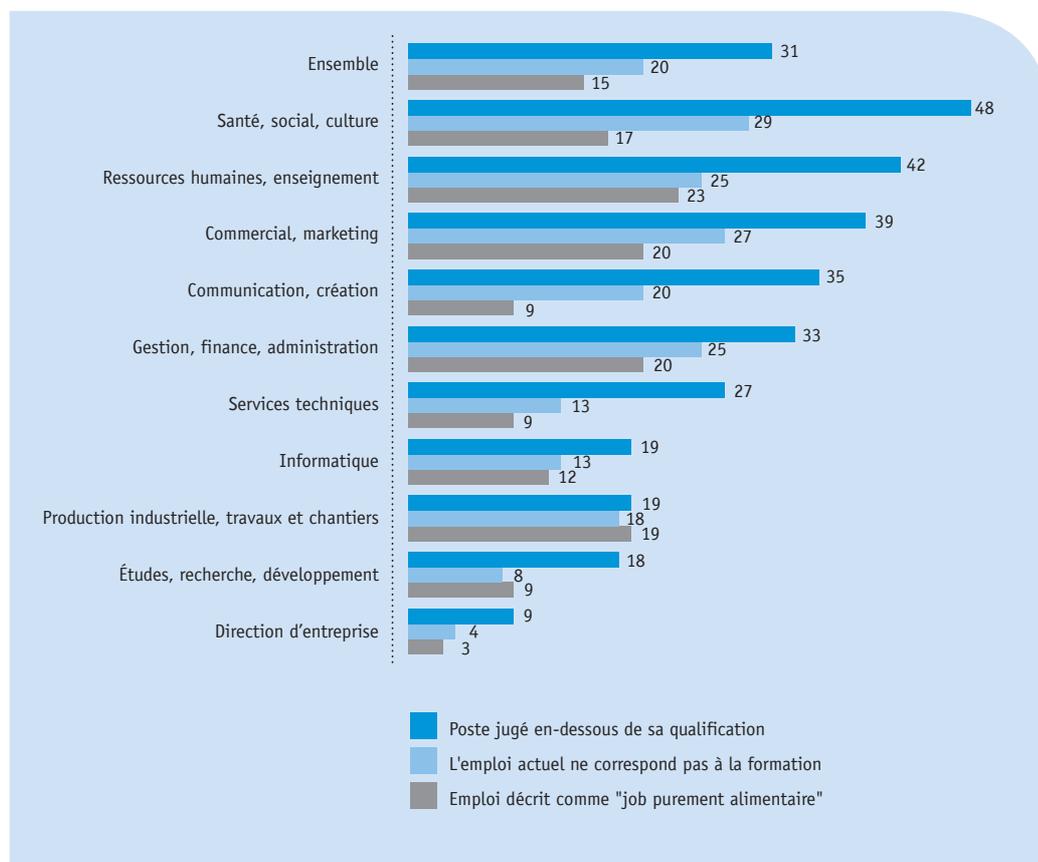


Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

ment dans les fonctions études-recherche-développement et informatique, là où les jeunes diplômés en emploi sont le plus fréquemment dans leur premier emploi au moment de l'interrogation : seuls respectivement 8 % et 16 % affirment ne plus occuper leur premier emploi au moment de l'enquête (Tableau 8).

En revanche, les jeunes en emploi dans les fonctions ressources humaines-enseignement, commercial-marketing et santé-social-culture sont beaucoup plus nombreux en proportion à estimer occuper un emploi sous-qualifié et à penser que ce poste n'est pas en adéquation avec leur formation (Figure 21).

–Figure 21–
Appréciations de la sous-qualification de l'emploi occupé, selon la fonction (en %)

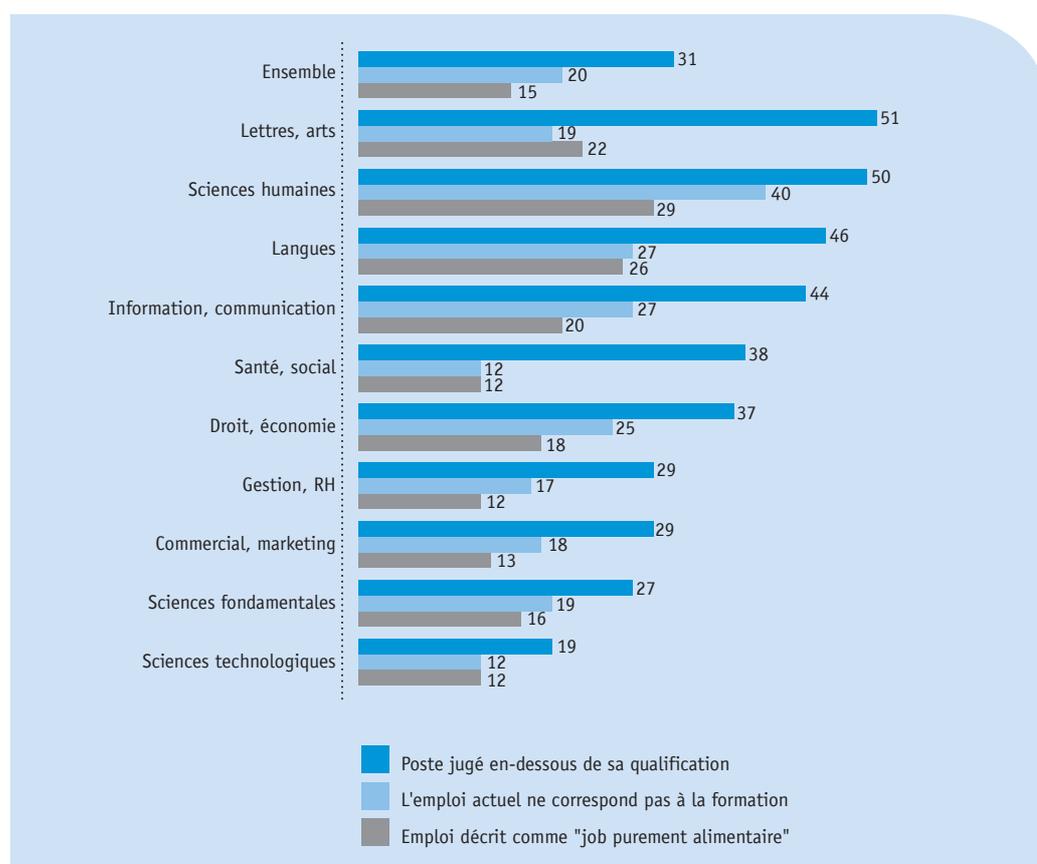


Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

En termes de disciplines, c'est dans les formations en lettres, arts, langues et sciences humaines que l'on trouve les plus fortes proportions de diplômés déclarant occuper un poste sous-qualifié. Ainsi, 4 diplômés en sciences humaines sur 10, en particulier, caracté-

risent leur emploi actuel comme un « job alimentaire ». Inversement, c'est dans les disciplines scientifiques et de gestion que ces appréciations de sous-qualification sont les moins fréquentes (**Figure 22**).

-Figure 22-
Appréciations de la sous-qualification de l'emploi occupé, selon la discipline de formation (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

–DU PROJET PROFESSIONNEL À L'EMPLOI OCCUPÉ–

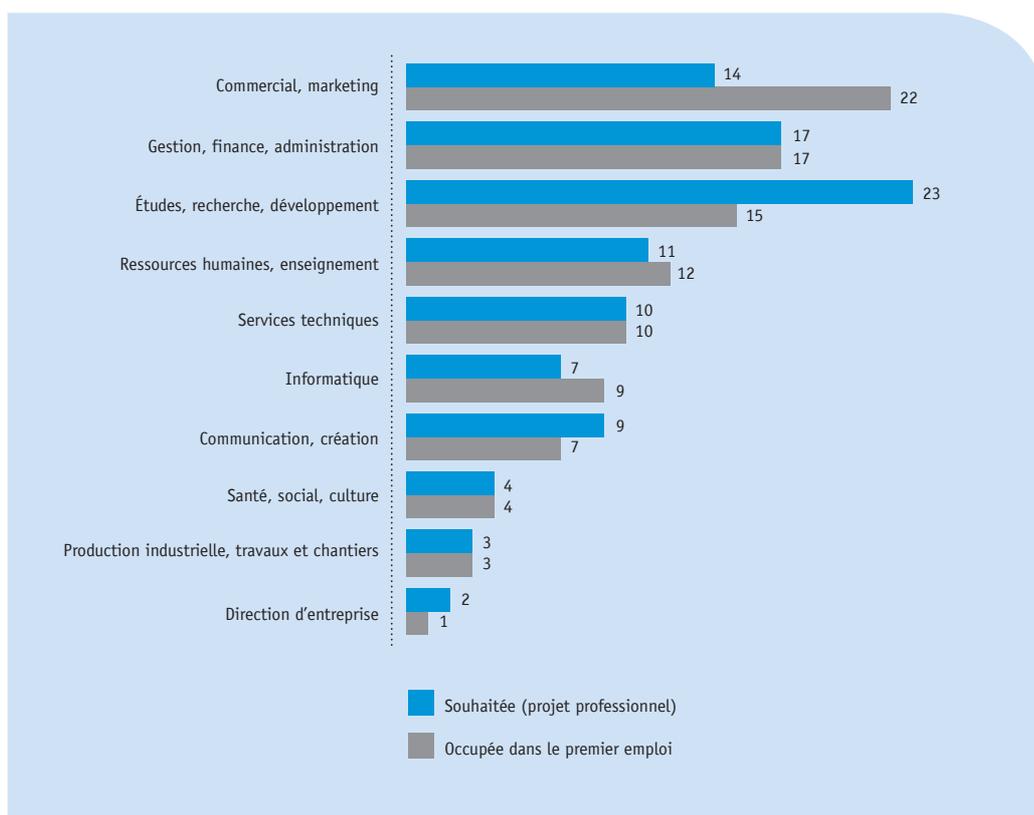
Une majorité des jeunes diplômés ont un projet professionnel : 68 % envisageaient déjà, à l'issue de leurs études, de travailler dans une fonction déterminée. En termes de secteur d'activité, ce sont aussi 69 % qui au même moment avaient déjà des souhaits suffisamment spécifiques.

Comme les années précédentes, les fonctions études-recherche-développement et, dans une moindre mesure, communication-crédation, attirent plus les jeunes

qu'elles n'offrent de réelles opportunités. Ainsi, la fonction étude, qui représente une part de 15% des premiers emplois des jeunes diplômés, était recherchée par 23 % d'entre eux (**Figure 23**). Inversement, on constate que le commercial-marketing offre davantage de débouchés que les jeunes ne semblent y voir. Rappelons que ces deux fonctions demeurent les principales fonctions d'entrée pour les jeunes diplômés.

–Figure 23–

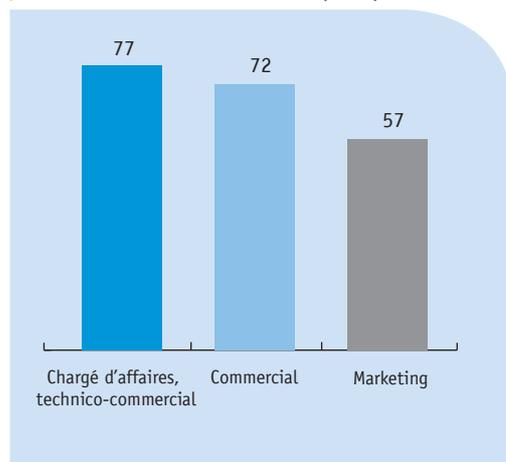
Fonction souhaitée et fonction occupée dans le premier emploi (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

Dans l'ensemble, ce sont plus des deux tiers des jeunes diplômés qui ont pu, dans leur premier emploi, trouver un poste dans la famille de fonctions qui représentait leur projet professionnel initial. Il y a évi-

-Figure 24-
Proportion de jeunes diplômés en emploi dans une fonction parmi ceux dont elle constituait le projet professionnel à l'issue des études (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
 Source : Apec, 2014

demment des variations selon la fonction (**Tableau 9**). Dans des fonctions comme l'informatique et le commercial-marketing, le devenir des jeunes diplômés semble tout à fait en phase avec leurs projets initiaux. En bas du tableau, en revanche, par exemple en communication-crétion, santé-social-culture ou production industrielle, travaux et chantiers, à peine plus de la moitié des diplômés qui visaient cette fonction ont pu effectivement y trouver leur premier emploi, beaucoup d'autres ayant dû se résoudre à une réorientation.

Au sein d'une grande famille de métiers, les jeunes n'occupent pas toujours le poste souhaité. Le contraste peut cependant être important au sein d'une même famille.

A titre indicatif, si l'on considère la fonction commercial-marketing, très représentée à la fois dans les souhaits et les postes occupés des jeunes diplômés, on constate que ceux qui voulaient occuper un poste de commercial ou de chargé d'affaires sont plus de 7 sur 10 à exercer cette fonction, mais seulement 5 sur 10 à travailler effectivement dans le marketing (**Figure 24**).

-Tableau 9-
Principales fonctions exercées selon le projet professionnel à l'issue des études (en %)

Fonction correspondant au projet professionnel	Fonctions les plus fréquemment occupées			
	En premier		En deuxième	
	Fonction	%	Fonction	%
Informatique	Informatique	83		
Commercial, marketing	Commercial, marketing	83		
Ressources humaines, enseignement	Ressources humaines, enseignement	78		
Gestion, finance, administration	Gestion, finance, administration	76		
Services techniques	Services techniques	74	Études, recherche, développement	10
Études, recherche, développement	Études, recherche, développement	67		
Communication, création	Communication, création	57	Commercial, marketing	23
Santé, social, culture	Santé, social, culture	54	Commercial, marketing	14
Production industrielle, travaux et chantiers	Production industrielle, travaux et chantiers	54	Services techniques	18

Exemple de lecture : parmi les jeunes diplômés dont la fonction production industrielle, travaux et chantiers constituait le projet professionnel à l'issue des études, 54 % y étaient effectivement en poste dans leur premier emploi, tandis que 18 % travaillaient dans les services techniques.

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
 Source : Apec, 2014

En termes de secteur d'activité, dans la majorité des cas, celui de l'emploi actuel correspond à celui du projet professionnel (**Tableau 10**). C'est particulièrement le cas dans le secteur des services, puisque 9 diplômés sur 10 qui avaient ce projet y travaillent effectivement. Cette correspondance est moins marquée en revanche pour le commerce, et pour le secteur agricole, ce dernier concernant un nombre de diplômés en emploi relativement restreint. Notons enfin que les jeunes diplômés en emploi qui n'avaient pas un projet précis en termes de secteur se distribuent, quant à l'emploi qu'ils occupent, de la même façon que l'ensemble de ceux qui en avaient un.

Le secteur des services le plus fréquemment cité par les diplômés en emploi, présente des situations contrastées. Dans l'ensemble, l'emploi actuel corres-

pond au projet professionnel dans 71 % des cas. En particulier, 87 % des jeunes qui souhaitaient travailler dans le secteur de l'éducation et de la formation y occupent actuellement un emploi, de même que 74 % de ceux qui souhaitaient intégrer une banque ou une compagnie d'assurance.

A contrario, à peine le tiers de ceux qui avaient l'ingénierie-R&D pour projet ont réussi à s'y insérer, les autres étant en emploi dans le secteur industriel, les sociétés de service informatique, le BTP, l'éducation-formation.

De même, moins de la moitié de ceux qui visaient le secteur de la communication, des médias et des études de marché y travaillent effectivement, les autres ayant trouvé un poste dans le commerce, les activités informatiques, ou l'hôtellerie-restauration-loisirs (**Tableau 11**).

– Tableau 10–

Secteur d'activité de l'emploi occupé, selon le secteur d'activité du projet professionnel à l'issue des études (en %)

Secteur de l'emploi actuel	Secteur du projet professionnel					
	Ensemble	Industrie	Construction, BTP	Commerce	Services	Pas de secteur précis
Industrie	24	69	5	21	5	24
Construction, BTP	4	2	68	-	1	2
Commerce	8	4	4	59	4	9
Services	64	25	23	20	90	65
Total	100	100	100	100	100	100

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

– Tableau 11–

Principaux secteurs occupés selon le projet professionnel à l'issue des études (en %)

Secteur du projet professionnel	Secteur occupé en premier		Secteur occupé en second		Secteur occupé en troisième	
Éducation, formation	Éducation, formation	87	Administration publique, organisations associatives	6		
Banque et assurance	Banque et assurance	74	Activités informatiques	6		
Activités informatiques	Activités informatiques	68	Industrie	9	Banque et Assurance	6
Activités juridiques et comptables	Activités juridiques et comptables	66	Banque et Assurance	18		
Santé, action sociale	Santé, action sociale	62	Communication, création	12	Éducation, formation	10
Hôtellerie, restauration, loisirs	Hôtellerie, restauration, loisirs	61	Santé, action sociale	6		
Administration publique, organisations associatives	Administration publique, organisations associatives	54	Éducation, formation	17	Santé, action sociale	11
Communication, médias et études de marché	Communication, médias et études de marché	48	Commerce	12	Activités informatiques	10
Ingénierie, R&D	Ingénierie, R&D	34	Industrie	13	Activités informatiques	9

Exemple de lecture : parmi les jeunes diplômés dont le secteur banque et assurance constituait le projet professionnel à l'issue des études, 74 % y étaient effectivement en poste dans leur premier emploi, tandis que 6 % travaillaient dans les activités informatiques.

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi
Source : Apec, 2014

-QUEL QUE SOIT LEUR TYPE D'ÉCOLE, LES INGÉNIEURS DIPLÔMÉS CONSERVENT LEUR AVANTAGE EN TERMES DE CONDITIONS D'EMPLOI-

L'ensemble constitué par les quelque 230 écoles d'ingénieurs françaises³ est assez diversifié. Plus de la moitié de leurs effectifs étudiants sont représentés par les écoles sous tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche, ou MESR (les autres se répartissant entre écoles privées et écoles dépendant d'autres ministères). Parmi elles, un certain nombre sont dites « internes⁴ ou rattachées à une université ». Elles rassemblent environ 2 élèves-ingénieurs sur 10 au total (ou 4 sur 10 parmi ceux dont l'école dépend du MESR).

Pour aller plus loin que ces éléments d'ordre administratif, une analyse comparative a été effectuée concernant l'accès à l'emploi et les conditions d'emploi des ingénieurs diplômés selon le type d'école. Les

deux catégories comparées sont d'une part les écoles d'ingénieurs internes à une université (comme l'Université de technologie de Compiègne), ou rattachées à une université (comme Polytech Paris UPMC), et d'autre part l'ensemble des autres écoles d'ingénieurs qui ne sont pas liées administrativement à une université, qu'elles soient publiques ou privées. À noter que, dans cette seconde catégorie, ont également été intégrés les 12 % d'ingénieurs diplômés qui ne connaissent pas le statut exact de leur école.

3. Il s'agit des écoles délivrant un diplôme d'ingénieur accrédité par la CTI (Commission du titre d'ingénieur). Voir *Repères et références statistiques 2013*, ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche / DEPP, septembre 2013, notamment p. 18-19 et 186-187.

4. Notons que dans l'échantillon interrogé, les ingénieurs de l'Université, c'est-à-dire ceux formés par les écoles dites internes, ne représentent qu'un effectif marginal.

LES CONDITIONS SEMBLENT AU PREMIER ABORD MOINS FAVORABLES POUR LES ÉCOLES LIÉES À UNE UNIVERSITÉ

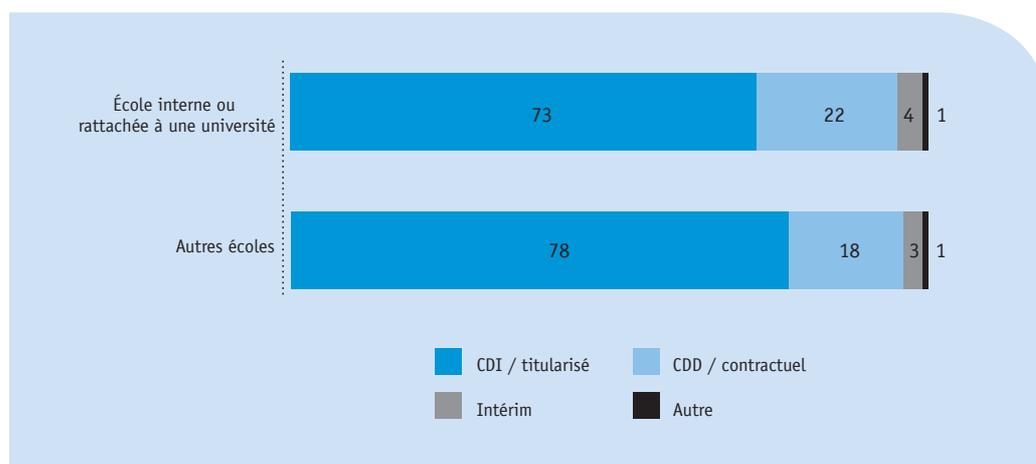
-Tableau 12-
Taux d'emploi et taux d'insertion selon le type d'école d'ingénieurs (en %)

	Ensemble des ingénieurs diplômés	Ecole interne ou rattachée à une université	Autres écoles
Taux d'emploi	69	62	73
Taux d'insertion	74	67	78

Base : ensemble des ingénieurs diplômés
Source : Apec, 2014

On observe dans le **Tableau 12** un différentiel en défaveur des ingénieurs issus des écoles internes ou rattachées à une université, en ce qui concerne le taux d'emploi aussi bien que le taux d'insertion : -11 points par rapport aux autres écoles. Leur taux d'emploi demeure toutefois supérieur de 4 points par rapport aux diplômés d'un master universitaire. Aussi, ils sont moins fréquemment en CDI (**Figure 25**), même s'ils le sont beaucoup plus en proportion que ceux diplômés d'un master universitaire (+ 26 points).

-Figure 25-
Type de contrat de travail selon le type d'école d'ingénieurs (en %)



Base : ingénieurs diplômés en emploi
Source : Apec, 2014

Cependant, si l'on compare les résultats selon la discipline de diplôme, le contraste entre les deux types d'établissement apparaît différemment. Pour l'ensemble des ingénieurs, une formation en sciences technologiques mène plus fréquemment à un CDI que les sciences fondamentales (Figure 26). Cependant, dans ces dernières, les ingénieurs issus d'une école liée à une université sont plus favorisés que les autres quand il s'agit d'accéder à un CDI (+9 points). En revanche, dans les sciences technologiques, même si l'écart est cette fois moins marqué, ce sont les ingénieurs diplômés des autres écoles qui sont plus souvent CDI (+5 points).

De même, la rémunération médiane des ingénieurs diplômés en emploi est inférieure pour ceux issus d'une école rattachée à une université : 31 000 €

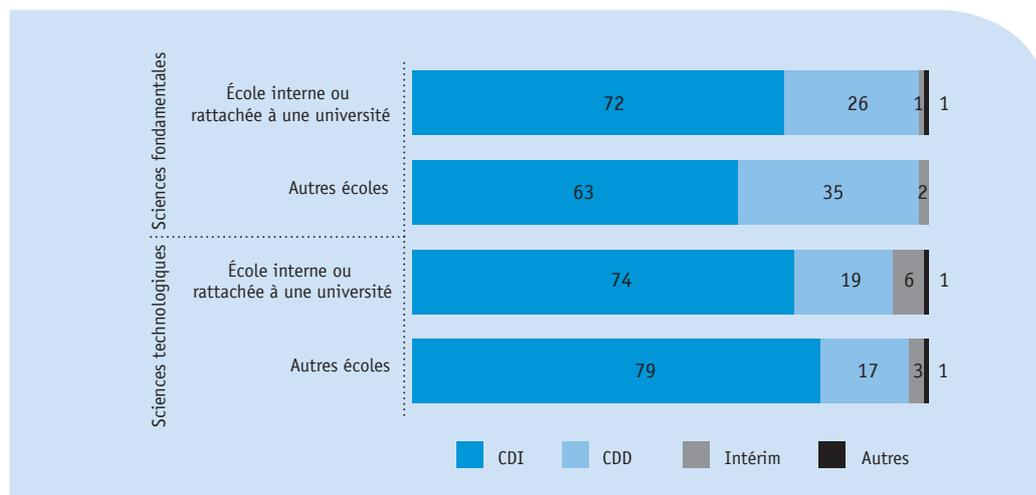
bruts annuels, contre 33 000 € pour les autres ingénieurs.

Notons cependant que les premiers travaillent plus souvent dans le secteur public : c'est le cas de 14 % d'entre eux, contre 9 % des autres ingénieurs, ce qui contribue à cet écart de salaire.

Un autre facteur opérant est la différence entre les disciplines de formation. Si les ingénieurs sont quasiment toujours des scientifiques, on note que la part des sciences fondamentales est nettement plus importante chez les diplômés d'écoles liées à une université. Inversement, parmi les ingénieurs des autres écoles, on observe une surreprésentation des sciences technologiques (Tableau 13).

—Figure 26—

Type de contrat de travail selon le type d'école d'ingénieurs et la grande discipline (en %)



Base : ingénieurs diplômés en emploi
Source : Apec, 2014

-Tableau 13-
Discipline de formation selon le type d'école d'ingénieurs (en %)

	Ensemble des ingénieurs diplômés	École interne ou rattachée à une université	Autres écoles
Sciences, technologie, santé, dont :	97	94	98
Sciences fondamentales, dont :	19	28	15
Mathématiques	2	3	2
Physique, sciences de la terre, de l'univers	3	5	2
Chimie	11	15	9
Biologie	3	5	2
Sciences technologiques, dont :	78	67	84
Agronomie	9	6	10
Alimentaire	6	9	5
Environnement, écologie	5	6	5
Génie civil, BTP, architecture	13	11	14
Ingénieur généraliste	11	7	13
Mécanique, génie mécanique	11	9	12
Génie des procédés industriels	8	8	8
Spécialités industrielles	1	2	1
Informatique	8	3	11
Electronique, génie électrique	4	3	4
Pluridisciplinaire sciences, technologies, santé	2	3	1
Droit, économie, gestion	2	4	1
Autres	1	1	-

Base : ensemble des ingénieurs diplômés
Source : Apec, 2014

La rémunération moyenne fait clairement apparaître les différences selon les disciplines et les catégories d'ingénieurs. Lorsqu'ils sont diplômés en sciences fondamentales, les ingénieurs issus des écoles liées

à une université sont mieux rémunérés que les autres ingénieurs. Mais en sciences technologiques, c'est l'inverse qui s'observe (**Tableau 14**). Enfin, en termes de statut, aucune différence n'apparaît : plus de 8 ingénieurs sur 10, au global, sont cadres, et cette proportion se retrouve à l'identique quel que soit le type d'établissement de formation.

-Tableau 14-
Rémunération brute annuelle moyenne selon le type d'école d'ingénieurs et la grande discipline de formation (en %)

	École interne ou rattachée à une université	Autres écoles
Sciences fondamentales	32 700	30 900
Sciences technologiques	31 000	33 000

Base : ingénieurs diplômés en emploi
Source : Apec, 2014

Les différences qui apparaissent entre les deux types d'écoles d'ingénieurs semblent donc, au final, résulter en grande partie d'orientations diverses en termes de disciplines de formation, ainsi que de débouchés s'orientant inégalement en direction des secteurs public et privé. ●

–À DISCIPLINE IDENTIQUE, TOUS LES AVANTAGES NE SONT PAS TOUJOURS ASSOCIÉS AUX FORMATIONS D'ÉCOLES–

Si certaines disciplines, comme les lettres et les sciences humaines, sont l'apanage quasi exclusif de l'enseignement universitaire, il en existe beaucoup d'autres pour lesquelles des formations existent aussi bien à l'Université que dans les écoles (d'ingénieurs ou de commerce, selon la spécialité). On peut cependant se demander si, à niveau et discipline identiques, un diplôme est perçu, sur le marché de l'emploi, comme ayant une valeur équivalente selon le type d'établissement dont il provient.

L'analyse qui suit a pour objet de préciser cette question, en se penchant, d'une part sur les taux d'emploi, d'autre part sur les conditions d'emploi, pour plusieurs groupes de disciplines pour lesquelles l'enquête fait apparaître un nombre suffisant de diplômés issus de l'Université d'une part, d'écoles d'autre part.

Pour cela, des regroupements de disciplines ont été réalisés. Pour les formations correspondant aux écoles de commerce, il s'agit de l'ensemble gestion des entreprises, finance, comptabilité, contrôle de gestion, d'une part, et du marketing et de l'information-communication, d'autre part. Pour les disciplines plutôt enseignées dans les écoles d'ingénieurs, ont été retenues la chimie ; les sciences de la vie : biologie, biochimie, agronomie, agro-alimentaire ; les sciences de l'ingénieur, comme les formations d'ingénieur généraliste, de spécialiste des matériaux, de la métallurgie, des différentes spécialités industrielles ; enfin, l'informatique.

–Tableau 15–

Taux d'emploi selon la discipline de formation et le type d'établissement (en %)

	Université	École
Commerce, gestion, management		
Gestion, finance	65	73
Communication, marketing	60	69
Sciences, technologies		
Chimie	60	47
Biologie, agronomie	52	57
Sciences de l'ingénieur	63	69
Informatique	75	90

Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5
Source : Apec, 2014

– LE DIFFÉRENTIEL DE TAUX D'EMPLOI ENTRE ÉCOLES ET UNIVERSITÉ CONNAÎT DE FORTES VARIATIONS –

La comparaison des taux d'emploi à niveau et discipline équivalents montre que si, au global, les diplômés des écoles ont un avantage par rapport aux universitaires (**Figure 3**), ce n'est plus vrai à un niveau plus détaillé.

L'accès à l'emploi est certes plus important pour les diplômés des écoles de commerce, tant en gestion-finance qu'en communication-marketing : respectivement +8 et +9 points (**Tableau 15**).

Du côté des ingénieurs, les choses sont plus contrastées. L'écart en leur faveur est très net en informatique (+15 points) et demeure non négligeable en sciences de l'ingénieur (+6 points) et en biologie-agronomie (+3). En revanche, il s'inverse en chimie, où ce sont les universitaires qui ont l'avantage, avec un taux d'emploi supérieur de 13 points.

-Tableau 16-

Part du secteur public parmi les diplômés en emploi, selon la discipline de formation et le type d'établissement (en %)

	Université	École
Commerce, gestion, management		
Gestion, finance	14	5
Communication, marketing	10	5
Sciences, technologies		
Chimie	23	12
Biologie, agronomie	36	15
Sciences de l'ingénieur	17	8
Informatique	16	2

Base : jeunes diplômés Bac +5 en emploi
Source : Apec, 2014

-Tableau 17-

Taux de cadres selon la discipline de formation et le type d'établissement (en %)

	Université	École
Commerce, gestion, management		
Gestion, finance	49	69
Communication, marketing	41	59
Sciences, technologies		
Chimie	49	79
Biologie, agronomie	44	56
Sciences de l'ingénieur	73	92
Informatique	87	94

Base : jeunes diplômés Bac +5 en emploi
Source : Apec, 2014

DANS CHAQUE DISCIPLINE, LES UNIVERSITAIRES SONT DAVANTAGE ORIENTÉS VERS L'EMPLOI PUBLIC

Quelle que soit la discipline, la part du secteur public chez les diplômés universitaires en emploi est toujours supérieure à celle qu'il occupe parmi les diplômés d'école. Cependant, des variations s'observent entre les disciplines.

Ainsi, presque 4 diplômés universitaires sur 10 en biologie-agronomie, et 2 sur 10 en chimie, exercent dans le secteur public, alors que ce n'est le cas que pour 1 ingénieur sur 10 (Tableau 16). De même, en gestion-finance et en communication-marketing, l'emploi public occupe 1 universitaire sur 10, mais seulement la moitié de cette proportion chez les diplômés d'écoles de commerce.

SUR LE PLAN DES CONDITIONS D'EMPLOI, L'AVANTAGE DES DIPLÔMÉS D'ÉCOLES EST GÉNÉRAL MAIS CONNAÎT DES EXCEPTIONS

En ce qui concerne l'accès au statut de cadre, il est, dans l'ensemble, plus fréquent chez les diplômés des écoles (Tableau 17). Cependant, dans certaines disciplines, l'avantage de ces derniers n'est que peu marqué. C'est particulièrement le cas en informatique, où le différentiel à leur bénéfice n'est que de 7 points (alors qu'il atteint jusqu'à 30 points en chimie).

En ce qui concerne le CDI, son obtention est plus générale pour les diplômés d'écoles, avec des différences. Ainsi, en sciences de l'ingénieur, l'écart par rapport aux universitaires est quasi-inexistant (**Tableau 18**).

Enfin, en ce qui concerne la rémunération moyenne, l'avantage global des diplômés d'écoles se retrouve à l'intérieur de chaque groupe de disciplines (**Tableau 19**).

–Tableau 18–

Taux de CDI selon la discipline de formation et le type d'établissement (en %)

	Université	École
Commerce, gestion, management		
Gestion, finance	60	71
Communication, marketing	63	73
Sciences, technologies		
Chimie	43	52
Biologie, agronomie	31	39
Sciences de l'ingénieur	76	77
Informatique	85	94

Base : jeunes diplômés Bac +5 en emploi
Source : Apec, 2014

–Tableau 19–

Rémunération brute annuelle moyenne selon la discipline de formation et le type d'établissement (en euros)

	Université	École
Commerce, gestion, management		
Gestion, finance	28 800	33 700
Communication, marketing	27 600	29 800
Sciences, technologies		
Chimie	23 900	29 600
Biologie, agronomie	23 100	27 900
Sciences de l'ingénieur	27 600	33 000
Informatique	30 500	33 800

Base : jeunes diplômés Bac +5 en emploi
Source : Apec, 2014

— LA RECHERCHE D'EMPLOI —

Les caractéristiques des jeunes diplômés en recherche d'emploi	41
Les modalités de la recherche d'emploi	44
Un décalage existe entre le poste recherché et les potentialités du marché de l'emploi	49
Pour décrocher un emploi, les concessions nécessaires sont largement acceptées	51
L'optimisme des diplômés en recherche d'emploi repart à la hausse	52

— 3 —

La part des jeunes diplômés en recherche d'emploi est stable par rapport à la promotion précédente : au moment de l'enquête, 37 % des jeunes diplômés de la promotion 2013 déclaraient être en recherche d'emploi. On retrouve des niveaux similaires à ceux constatés pour la promotion 2009 (interrogée en 2010) qui avait subi de plein fouet l'impact de la crise financière de 2008. Pour près d'un jeune diplômé sur deux, la recherche d'emploi débute à partir de l'obtention du diplôme : un démarrage tardif qui s'avère pénalisant, surtout dans un contexte économique peu favorable aux jeunes diplômés.

Pour autant, malgré des conditions d'insertion difficiles, le moral des jeunes diplômés repart légèrement à la hausse, 6 jeunes sur 10 se déclarant optimistes quant à leur recherche d'emploi.

– LES CARACTÉRISTIQUES DES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI –

Dans un environnement économique plutôt atone, près d'un jeune diplômé de niveau Bac +5 et plus⁵ sur quatre déclare être à la recherche d'un emploi au moment de l'enquête.

Ainsi on observe cette année encore une nouvelle dégradation de l'insertion professionnelle : 3 jeunes diplômés sur 10 n'ont toujours pas accédé à un premier emploi et près d'un sur dix est en recherche d'un nouvel emploi (**Figure 27**). La primo-insertion, c'est-à-dire la proportion des jeunes ayant déjà occupé un emploi depuis l'obtention de leur diplôme, s'élève donc à 71 %.

La part des jeunes diplômés en recherche d'emploi augmente légèrement, mais surtout la proportion de jeunes toujours à la recherche de leur premier emploi continue à progresser.

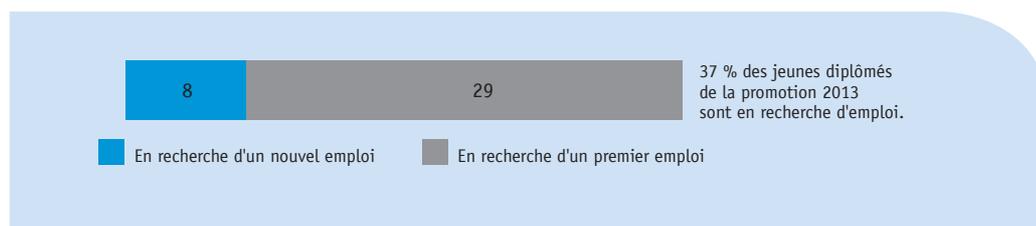
Cet indicateur montre les difficultés d'accès à l'emploi, voire la raréfaction des postes de débutants accessibles aux jeunes diplômés, sachant que la grande majorité des jeunes en recherche d'un nouvel emploi a quitté le précédent à l'échéance du contrat (emploi à durée déterminée) (**Tableau 20**).

Ce niveau est le plus élevé enregistré au cours des quatre dernières années (**Figure 28**) et correspond à celui mesuré en 2010 pour la promotion 2009.

5. À la différence des vagues précédentes, l'enquête sur la situation professionnelle des jeunes diplômés de la promotion 2013 a été réalisée auprès de jeunes de niveau Bac +5 ou plus.

–Figure 27–

Structure de la population des jeunes diplômés en recherche d'emploi (en %)



Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

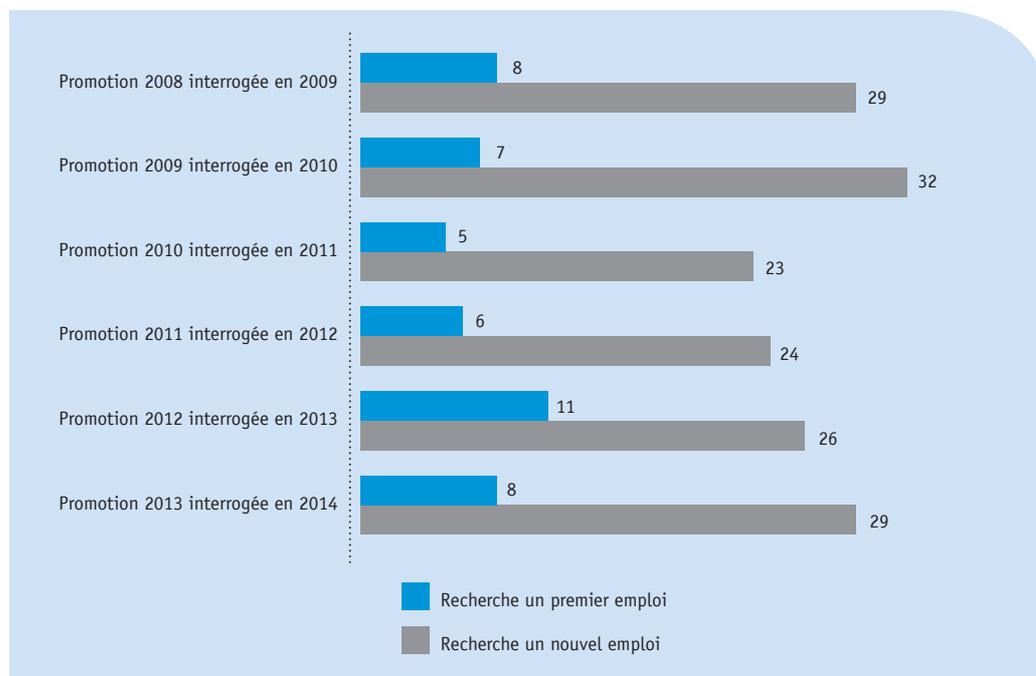
–Tableau 20–

Situation professionnelle des jeunes diplômés (en %)

	Promotion 2012 interrogée en 2013	Promotion 2013 interrogée en 2014
En emploi	63	63
En recherche d'un nouvel emploi	11	8
En recherche d'un premier emploi	26	29
Total	100	100

Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

-Figure 28-
Évolution de la composition des jeunes diplômés en recherche d'emploi (en %)



Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

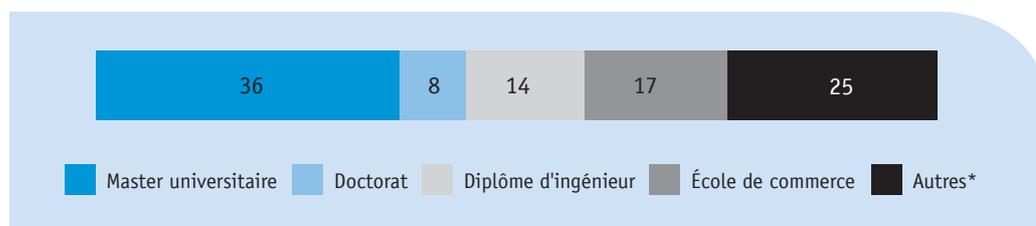
LE PROFIL DES JEUNES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI

ment titulaire d'un master (Figure 29). Par rapport à la promotion précédente, leur part demeure à peu près constante, tandis que celle des ingénieurs et des diplômés d'écoles de commerce baisse respectivement de 7 et 6 points.

Des différences existent selon la nature de diplôme...

Un peu plus d'un jeune diplômé en recherche d'emploi sur quatre est issu de l'Université, et principale-

-Figure 29-
Répartition des jeunes diplômés en recherche d'emploi selon le type de diplôme (en %)



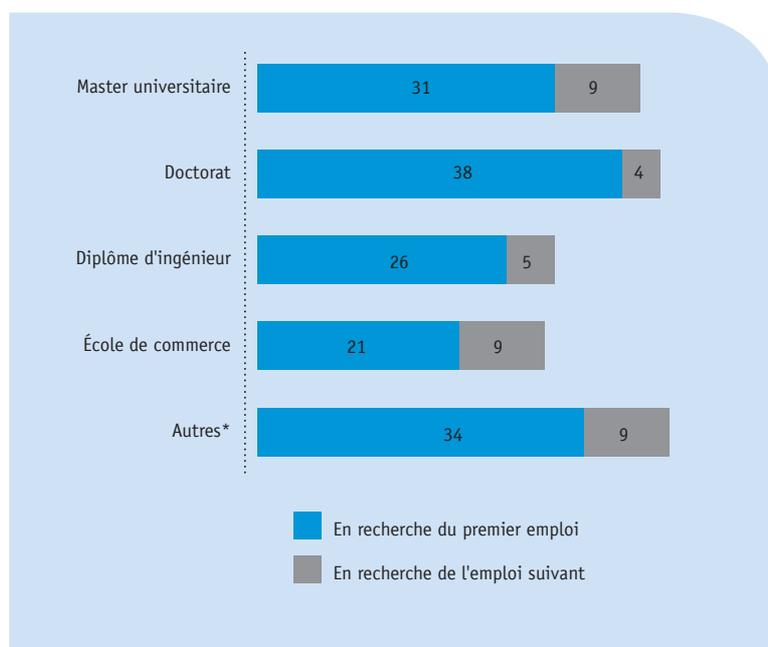
* Autres types de diplôme : mastères spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi
Source : Apec, 2014

Ingénieurs et docteurs sont les deux catégories pour lesquelles la part des jeunes en recherche d'un nouvel emploi est la plus faible par rapport à ceux recherchant leur premier emploi (**Figure 30**). Dans ces deux groupes, on voit que, par rapport aux masters, par exemple, l'insertion professionnelle mène plus fréquemment à un emploi durable.

... et les disciplines de formation

Près d'un jeune diplômé en sciences fondamentales sur deux est encore à la recherche d'un premier emploi au moment de l'enquête, une proportion particulièrement forte par rapport à ceux recherchant un nouvel emploi. En comparaison, dans d'autres disciplines, l'écart entre les deux taux est moins prononcé. C'est particulièrement le cas en lettres-arts, langues et information-communication (**Tableau 21**). Concernant la répartition entre diplômés en recherche d'un premier et d'un nouvel emploi, la hiérarchie des disciplines est quasiment la même qu'en 2012, mais le poids des premiers par rapport aux seconds a augmenté dans presque toutes les disciplines. ●

–Figure 30–
Répartition de la situation de recherche selon le type de diplôme (%)



* Autres types de diplôme : masters spécialisés, magistères, masters d'écoles, diplômes de comptabilité-gestion...
Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

–Tableau 21–
Répartition de la situation de recherche selon la discipline de formation, dans les 2 dernières promotions (en %)

	Promotion 2012			Promotion 2013		
	En recherche d'un premier emploi	En recherche d'un nouvel emploi	Ratio premier / nouvel emploi	En recherche d'un premier emploi	En recherche d'un nouvel emploi	Ratio premier / nouvel emploi
Sciences fondamentales	32	7	5	46	4	12
Sciences technologiques	24	7	3	27	5	5
Sciences humaines	26	15	2	31	9	3
Droit, économie	31	14	2	34	10	3
Santé, social	17	10	2	11	4	3
Gestion, RH	25	10	3	24	9	3
Commercial, marketing	25	9	3	23	9	3
Lettres, arts	29	15	2	32	15	2
Langues	26	18	1	31	16	2
Information, communication	21	20	1	23	15	2

Exemple de lecture : parmi les jeunes diplômés en sciences humaines, ceux en recherche de leur premier emploi sont en 2013 3 fois plus nombreux que ceux en recherche d'un nouvel emploi.
Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

-LES MODALITÉS DE LA RECHERCHE D'EMPLOI-

LA RECHERCHE D'EMPLOI DEMEURE TROP PEU ANTICIPÉE PAR RAPPORT À L'OBTENTION DU DIPLÔME

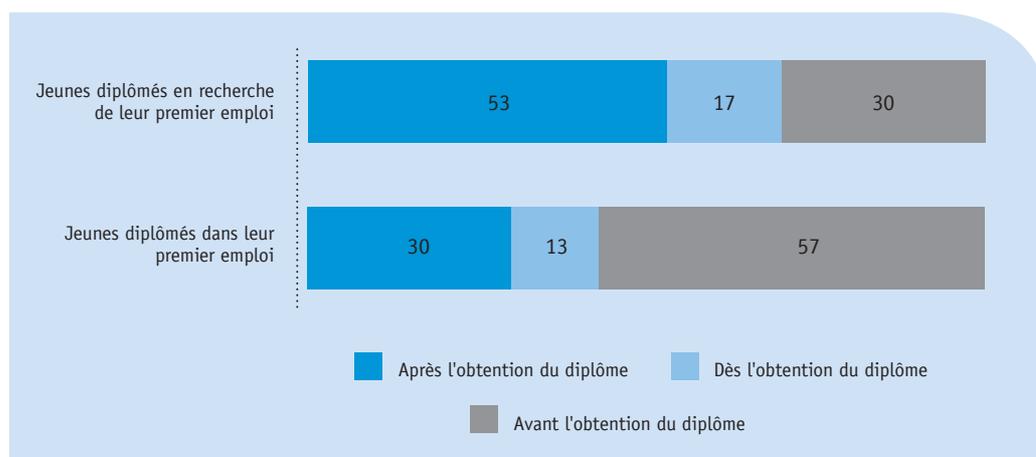
La moitié des jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi ont attendu d'avoir leur diplôme en poche avant d'entreprendre des démarches pour trouver leur premier poste. Seulement 30 % d'entre eux ont préparé leur insertion professionnelle en amont en débutant leurs recherches avant d'être diplômés. Ce défaut d'anticipation n'est pas sans conséquences sur les délais d'insertion. En effet, une recherche

d'emploi précoce facilite l'insertion, et l'on observe que les jeunes occupant leur premier emploi au moment de l'enquête ont débuté deux fois plus souvent la recherche de cet emploi avant l'obtention de leur diplôme (Figure 31).

Les débuts de recherche tardifs ont des effets négatifs

Alors que la situation économique a continué à se dégrader en 2013, l'on observe, parmi les jeunes diplômés à la recherche du premier emploi, une diminution de ceux qui ont commencé à chercher avant l'obtention de leur diplôme (Tableau 22).

-Figure 31-
Moment du démarrage de la recherche du premier emploi (en %)



Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

-Tableau 22-
Évolution du démarrage de la recherche du premier emploi (en %)

	Promotion					
	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Avant l'obtention du diplôme	33	33	29	33	31	30
Dès l'obtention du diplôme	16	20	18	15	20	17
Après l'obtention du diplôme	51	47	53	52	49	53
Total	100	100	100	100	100	100

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche de leur premier emploi
Source : Apec, 2014

Les jeunes en recherche ayant déjà occupé un emploi anticipent davantage le moment de la recherche : la moitié d'entre eux l'ont entamée avant la fin de leur premier emploi (**Figure 32**). Ils semblent avoir intégré l'allongement de la durée de recherche et tentent ainsi d'écourter la période de chômage entre deux emplois. En outre, rechercher un nouvel emploi alors que l'on est encore en poste confère une posture active au jeune diplômé qui peut s'en prévaloir lors des entretiens.

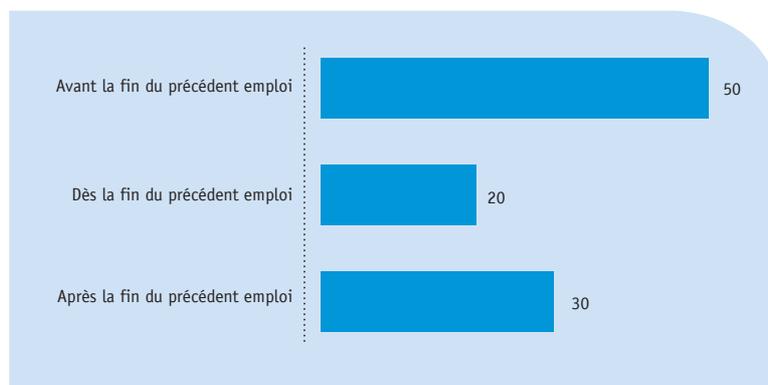
LES OFFRES D'EMPLOI SONT LE PREMIER CANAL UTILISÉ DANS LA RECHERCHE D'EMPLOI

Le marché d'emploi atone et incertain pour les jeunes diplômés incite ces derniers à multiplier les moyens de recherche.

La réponse aux offres d'emploi est le moyen le plus largement utilisé : plus de 8 diplômés en recherche sur 10 déclarent y avoir recours. Elle constitue aussi le principal moyen d'accès à leur emploi actuel pour les jeunes diplômés en emploi (**Tableau 23**).

L'envoi de candidatures spontanées est le second moyen de recherche d'emploi le plus utilisé, notamment par Internet (73 %). On note toutefois que cette

–Figure 32–
Moment du démarrage de la recherche de l'emploi suivant (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'un nouvel emploi
Source : Apec, 2014

approche est plus fréquente chez les jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi (75 %) que chez ceux en quête d'un nouvel emploi (64 %). Ces derniers, ayant déjà mené une recherche d'emploi à terme, ciblent davantage leurs démarches, d'autant que seuls 6 % des jeunes diplômés en emploi ont obtenu leur poste de cette manière.

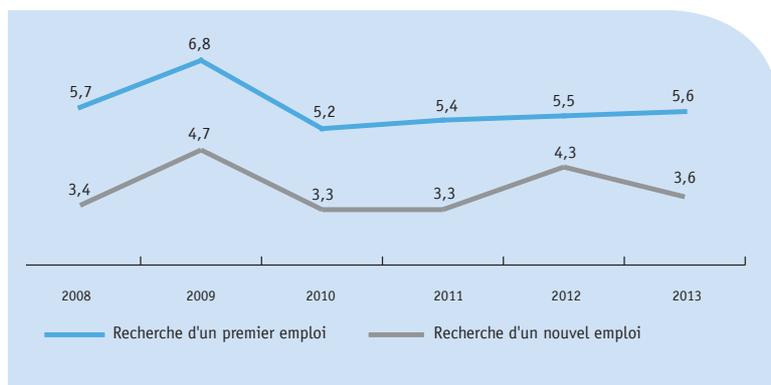
Le réseau de relations demeure le troisième moyen de recherche d'emploi, mentionné par 61 % des jeunes en recherche d'emploi, l'approche qui en est faite diffère selon l'expérience d'insertion ou non des jeunes diplômés.

-Tableau 23-
Moyens de recherche d'emploi utilisés par les jeunes diplômés (en %)

	Pour rechercher un emploi*	Pour rechercher un premier emploi*	Pour rechercher un nouvel emploi*	Pour trouver leur emploi actuel **
Approche directe, dont :	88	89	84	22
Candidatures spontanées par Internet	73	75	64	6
Dépôt de CV sur Internet	54	54	56	9
Candidatures spontanées par courrier	19	19	17	5
Autres	-	-	-	2
Réponse aux offres d'emploi, dont :	88	89	85	30
Offres d'emploi sur Internet	87	88	85	23
Offres d'emplois publiées dans la presse	6	5	7	-
Autres	4	4	3	7
Relations, réseaux, dont :	61	61	62	21
Réseaux sociaux et professionnels sur Internet	45	46	43	1
Relations, réseau, cooptation (hors Internet)	28	27	33	20
Concours	5	4	10	2
A la suite d'un stage	-	-	-	18
Autres	5	5	5	7

* plusieurs réponses possibles (le total des réponses est supérieur à 100%) : les moyens utilisés lors de la recherche d'emploi
 ** une seule réponse possible : le moyen ayant permis l'accès l'emploi actuel
 Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
 Source : Apec, 2014

-Figure 33-
Évolution de la durée moyenne de la recherche d'emploi au moment de l'interrogation, sur les 6 dernières promotions (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi
 Source : Apec, 2014

LA DURÉE MOYENNE DE RECHERCHE D'EMPLOI AUGMENTE

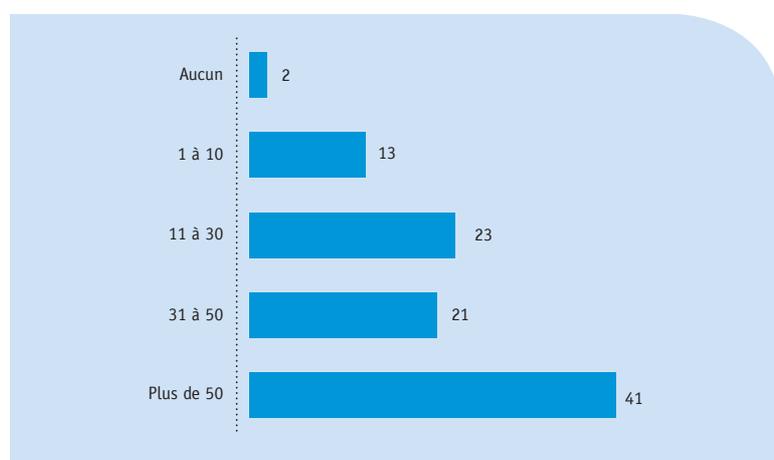
Au moment de l'enquête, en avril 2014, les jeunes diplômés en recherche d'emploi l'ont été en moyenne depuis 5,3 mois, contre 5,2 pour ceux de la promotion 2012.

La durée moyenne de recherche des jeunes n'ayant pas encore exercé de premier emploi continue à s'allonger pour la quatrième année consécutive et s'élève à 5,6 mois. En revanche, la période de chômage des jeunes en quête d'un nouvel emploi se réduit après le fort rebond observé sur la promotion 2012. On est cependant loin de retrouver les durées maximales qu'avait connues la promotion 2009, directement liées à la situation de crise (**Figure 33**).

4 jeunes en recherche d'emploi sur 10 déclarent avoir envoyé plus de 50 candidatures, la part de ceux n'ayant effectué aucune démarche étant marginale (**Figure 34**). En moyenne, le nombre de candidatures ou de CV envoyés est en légère baisse et s'élève à 75 pour la promotion 2013, contre 82 pour la promotion 2012.

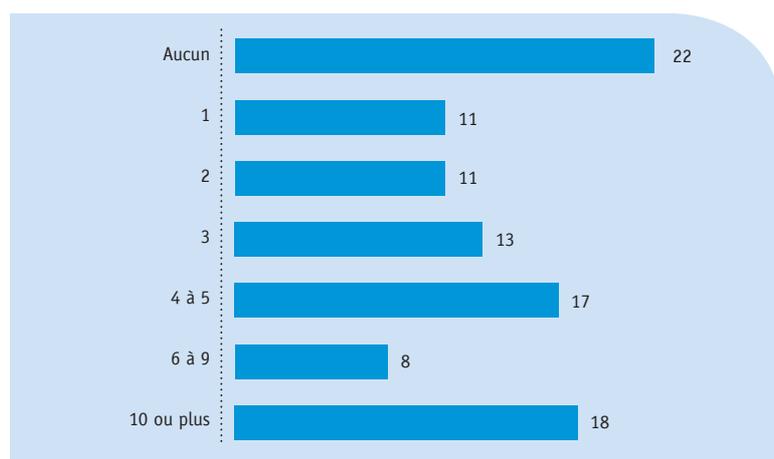
Par rapport au grand nombre de candidatures envoyées, le taux de transformation de ces démarches de recherche d'emploi en entretien est assez faible, avec un nombre moyen de 5 entretiens obtenus. En outre, 2 jeunes sur 10 n'ont jamais obtenu d'entretien à la suite des candidatures adressées (**Figure 35**).

-Figure 34-
Nombre de candidatures ou de CV envoyés (en %)



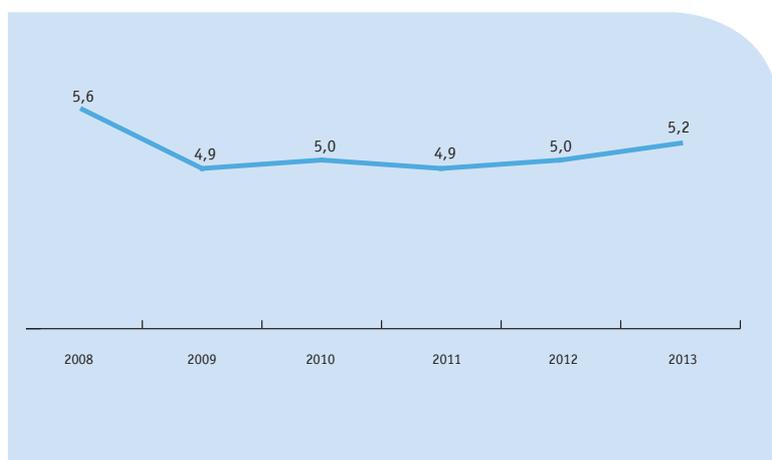
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi
Source : Apec, 2014

-Figure 35-
Nombre d'entretiens d'embauche obtenus (en %)



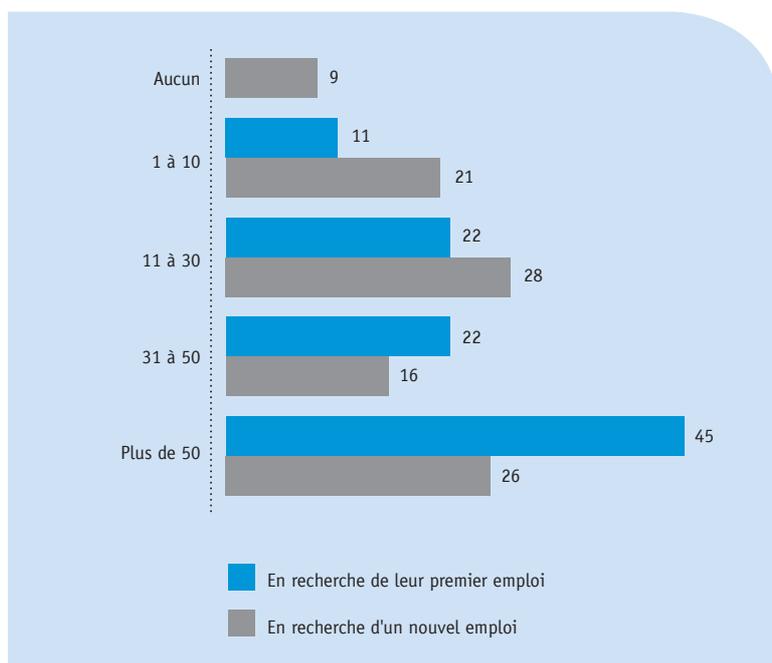
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi
Source : Apec, 2014

-Figure 36-
Évolution du nombre moyen d'entretiens d'embauche obtenus, sur les 6 dernières promotions (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi
Source : Apec, 2014

-Figure 37-
Nombre de candidatures ou de CV envoyés, selon la situation de recherche (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi
Source : Apec, 2014

L'évolution du nombre moyen d'entretiens obtenus par les jeunes diplômés en recherche d'emploi montre que le décrochage de la courbe, qu'a subi en 2010 la promotion 2009, n'a jamais été rattrapé. Ce chiffre, qui est un indicateur de la difficulté de la recherche d'emploi, est demeuré sur une tendance stationnaire depuis ce moment (Figure 36).

LA RECHERCHE D'EMPLOI EST LABORIEUSE ET APPRÉHENDÉE DIFFÉREMMENT SELON L'EXPÉRIENCE ACQUISE

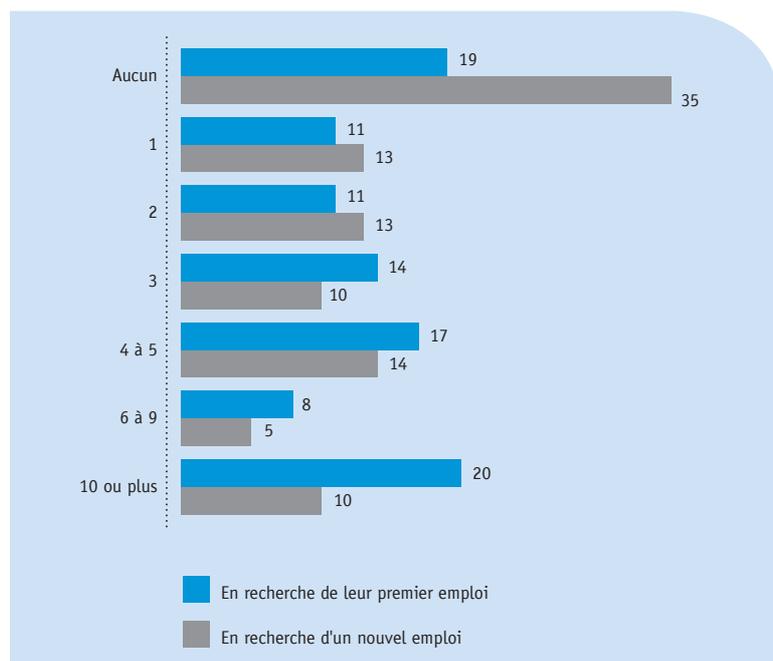
Les jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi ont envoyé, en moyenne 82 CV ou candidatures, contre 49 pour leurs homologues en recherche d'un nouvel emploi.

Cette différence s'explique par un effet mécanique lié à la durée de la recherche d'emploi : plus cette dernière s'allonge, plus les jeunes accumulent les démarches pour postuler. Ainsi, 45 % des jeunes en recherche de leur premier emploi déclarent avoir envoyé plus de 50 candidatures, contre 26 % seulement des jeunes recherchant un nouvel emploi (Figure 37). En revanche, les jeunes diplômés en quête d'un nouveau poste peuvent capitaliser sur leur expérience lors d'une nouvelle recherche d'emploi, qu'ils appréhendent alors différemment. Ils tendent à limiter le volume de candidatures envoyées et à sélectionner de manière plus ciblée les entreprises où ils postulent. Ainsi, ils ont dans une majorité de cas (58 %) envoyé 30 candidatures ou moins. À l'inverse, deux jeunes diplômés en recherche d'un premier emploi sur trois ont adressé plus de 30 candidatures ou CV.

Cependant, cette approche plus sélective ne semble pas introduire une différence en ce qui concerne le nombre d'entretiens d'embauche obtenus (**Figure 38**). Le fait d'avoir une expérience professionnelle est certes un plus pour les jeunes en recherche

d'un nouvel emploi, qui leur permet en outre de cibler leur recherche, peut-être trop. Quelle que soit la situation du jeune, une bonne préparation, un CV et une candidature soignés sont autant de facteurs clés pour augmenter les chances de réussite. ●

–Figure 38–
Nombre d'entretiens d'embauche obtenus, selon la situation de recherche (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi
Source : Apec, 2014

–UN DÉCALAGE EXISTE ENTRE LE POSTE RECHERCHÉ ET LES POTENTIALITÉS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI–

Parmi les diplômés en recherche d'emploi, les fonctions qui sont le plus souvent mentionnées dans leur projet professionnel sont le commercial-marketing, les études, recherche et développement et la gestion-finance-administration. Ce sont également les trois fonctions principalement occupées par les diplômés en emploi (**Tableau 24**).

En raison de leur moindre expérience du marché de l'emploi, les jeunes diplômés à la recherche de leur premier emploi sont les moins bien lotis. Ainsi, par exemple, ces jeunes recherchent un poste en études-recherche-développement dans une proportion bien plus forte que ce que le marché semble pouvoir leur offrir. Inversement, ils sont nettement moins nom-

breux à s'intéresser à la fonction commercial-marketing.

En revanche, les diplômés en recherche d'un nouvel emploi ont un comportement qui semble davantage en cohérence avec les réalités du marché. Toutefois, la part prise dans leur recherche par la fonction communication-crédation reste surdimensionnée par rapport à la réalité. Cette fonction semble tout particulièrement attirante, surtout pour de jeunes diplômés qui ne l'ont pas exercée dans leur premier emploi et en recherchent un autre.

-Tableau 24-

Fonction recherchée et fonction occupée par les jeunes diplômés selon leur situation (en %)

	En recherche d'un premier emploi*	En recherche d'un nouvel emploi*	En emploi**
	Fonction recherchée		Fonction occupée
Commercial, marketing	13	21	20
Études, recherche, développement	32	15	17
Gestion, finance, administration	17	19	16
Ressources humaines, enseignement	6	10	12
Services techniques	11	6	10
Informatique	4	4	10
Communication, création	7	16	7
Santé, social, culture	4	5	4
Production industrielle, travaux et chantiers	3	4	3
Direction d'entreprise	3	-	1
Total	100	100	100

* Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi possédant un projet professionnel

** Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

Le secteur des services est le plus recherché par les jeunes diplômés en recherche d'emploi mais c'est également dans ce secteur que travaillent plus de 6 diplômés sur 10 (Tableau 25). En revanche, moins de la moitié des jeunes en recherche d'un premier emploi mentionnent les services dans leur projet, sous-estimant probablement les opportunités de ce secteur.

moins d'un quart des jeunes diplômés en poste y exercent.

De même, le secteur du commerce n'est cité que par 4 % des jeunes en recherche de leur premier emploi, alors 9 % des jeunes en recherche d'un nouvel emploi souhaitent y travailler, et que 8 % des jeunes en emploi y travaillent.

Si l'industrie est le deuxième secteur le plus cité dans l'ensemble, son importance diffère selon la situation professionnelle. Ainsi, 44 % des jeunes en recherche d'un premier emploi souhaitent y travailler alors que

Ce décalage entre les aspirations des jeunes diplômés et la réalité du marché indique une véritable méconnaissance du marché de l'emploi de la part des jeunes diplômés en recherche de leur premier emploi. ●

-Tableau 25-

Secteur d'activité de l'emploi recherché et de l'emploi occupé (en %)

	En recherche d'un premier emploi*	En recherche d'un nouvel emploi*	En emploi**
	Secteur recherché		Secteur de l'emploi occupé
Industrie	44	26	24
Construction, BTP	4	2	4
Commerce	4	9	8
Services	47	62	63
Agriculture	1	1	1
Total	100	100	100

* Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi possédant un projet professionnel

** Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

Source : Apec, 2014

– POUR DÉCROCHER UN EMPLOI, LES CONCESSIONS NÉCESSAIRES SONT LARGEMENT ACCEPTÉES –

Face à un marché de l'emploi atone et à une concurrence accrue, les jeunes diplômés sont conscients que, pour accéder à l'emploi, des concessions pourront être nécessaires. D'ailleurs, ils semblent majoritairement faire preuve de souplesse et de réalisme dans leur discours, puisque la quasi-totalité d'entre eux (9 sur 10) se disent prêts à accepter un contrat temporaire (**Tableau 26**). Cela traduit un certain réalisme, les diplômés en emploi étant presque aussi nombreux en proportion à déclarer avoir dû accepter un contrat autre qu'un CDI pour être embauchés. Comme observé depuis quelques années, le CDD, joue de plus en plus le rôle de première étape dans l'emploi, voire de période d'essai. Les jeunes diplômés en recherche semblent dans une large mesure s'être résignés aux concessions salariales et à la mobilité géographique, que 8 sur 10 d'entre eux jugent acceptables. Cette acceptation les

différencie de ceux en emploi : seulement 1 jeune en emploi sur 2 a été contraint d'accepter effectivement un salaire inférieur à ce qu'il demandait, et 1 sur 3 s'est réellement vu obligé de déménager.

En revanche, sur le fait de prendre un emploi hors de leur spécialité, les jeunes en recherche d'emploi sont moins prêts à faire des concessions. La moitié seulement pourraient s'y résoudre ; en proportion, les diplômés en emploi ont été deux fois moins nombreux à devoir le faire.

Dans l'ensemble, les jeunes diplômés en recherche d'emploi affichent une assez grande souplesse sur ces différents aspects. Si cela peut parfois faciliter leur insertion, il y a cependant un risque pour la cohérence de leur projet professionnel, qui peut avoir l'effet opposé. ●

– Tableau 26 –

Concessions jugées acceptables et effectivement acceptées pour obtenir un emploi (en %)

	En recherche d'emploi	En recherche d'un premier emploi*	En recherche d'un nouvel emploi*	En emploi**
	Accepteraient...			Ont dû accepter...
Un contrat autre qu'un CDI	91	91	92	84
Un salaire inférieur à leur souhait	77	78	76	55
De déménager	82	85	69	31
Un emploi hors de leur spécialité	47	46	52	23

* Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi

** Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en emploi

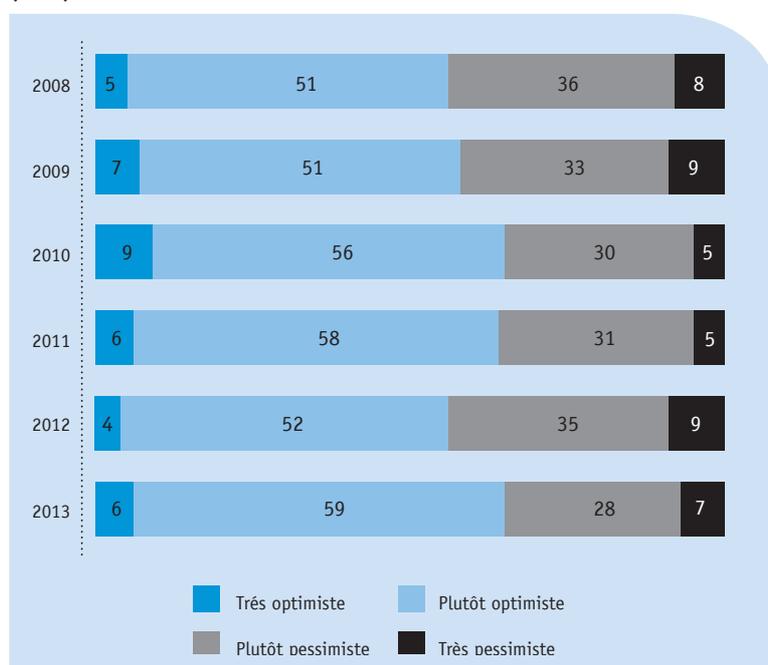
Source : Apec, 2014

-L'OPTIMISME DES DIPLÔMÉS EN RECHERCHE D'EMPLOI REPART À LA HAUSSE-

Malgré un climat économique morose et des conditions d'insertion dégradées, le niveau d'optimisme des jeunes diplômés en recherche d'emploi repart à la hausse cette année, après avoir affiché une forte

chute l'an dernier. Ce sont au total 65 % des diplômés de la promotion 2013 qui se disent très ou assez optimistes quant à leur recherche, soit +9 points par rapport à la promotion 2012 (**Figure 39**). •

-Figure 39-
Évolution de l'optimisme dans la recherche d'emploi, sur les 6 dernières promotions (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus en recherche d'emploi
Source : Apec, 2014

-4-

-LES JEUNES DIPLÔMÉS ET L'ENTREPRENARIAT-

- 54 La situation générale des jeunes diplômés par rapport à la création d'entreprise
- 60 Les motivations : pourquoi créer son entreprise ?
- 61 Les dispositifs d'aide à la création ont été relativement peu utilisés
- 62 Faire vivre une entreprise au quotidien : des difficultés qui ne sont pas toujours là où on les attend

S'il existe des jeunes diplômés créateurs d'entreprise, ils constituent une frange très réduite (6 % de l'ensemble). Celle-ci est plutôt masculine et les diplômés universitaires y sont surreprésentés. Les différentes aides à la création qui existent, qu'elles soient publiques ou privées, sont peu utilisées, alors que les créateurs qui y ont recours parviennent davantage à pérenniser leur activité. Le statut d'auto-entrepreneur est choisi dans une grande majorité de cas, souvent à la demande d'une entreprise cliente qui fait le choix de fournir du travail à un prestataire indépendant plutôt que de procéder à un recrutement de cadre.

Au moment de l'enquête, un tiers des entreprises créées par des jeunes diplômés avaient déjà cessé leur activité, le plus souvent en raison d'un manque de clients rendant impossible la transformation de l'entreprise en une véritable source de revenus pour son créateur, et sapant ainsi sa motivation ; l'emploi salarié est alors la porte de sortie recherchée.

Il faut aussi noter que les jeunes porteurs de projet ont une vision imprécise et parfois inexacte des difficultés qui les attendent (ils minimisent par exemple celles posées par le travail de prospection commerciale). Ces représentations erronées constituent un risque pour le bon fonctionnement de l'entreprise.

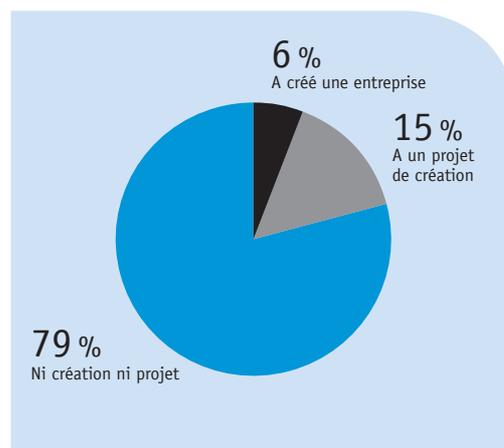
– LA SITUATION GÉNÉRALE DES JEUNES DIPLÔMÉS PAR RAPPORT À LA CRÉATION D'ENTREPRISE –

Au-delà des discours usuellement entendus, qu'en est-il réellement de la relation des jeunes diplômés à la création d'entreprise ? Combien de jeunes ont déjà franchi le pas ou envisagent de le faire ? Quelles difficultés se sont présentées à ceux qui se sont lan-

cés dans l'aventure de la création, et lesquelles anticipent ceux qui hésitent ? Devient-on créateur pour de bonnes ou de mauvaises raisons ? Est-ce que cela vaut la peine de créer sa propre entreprise ?

–Figure 40–

Part de jeunes diplômés créateurs d'entreprise (en %)



Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

C'est pour répondre à de telles interrogations qu'une place a été réservée, dans l'enquête auprès des jeunes diplômés de la promotion 2013, à une série de questions portant sur le thème de la création d'entreprise.

– LES JEUNES DIPLÔMÉS ENTREPRENEURS SONT PEU NOMBREUX

Ce sont au total 2 jeunes diplômés sur 10 qui se déclarent concernés par la création d'entreprise : 15 % affirment avoir un projet, tandis que 6 % ont déjà effectivement créé une entreprise (**Figure 40**). Parmi ces derniers, 6 sur 10 déclarent que leur entreprise est toujours en activité.

C'est dans une proportion relativement élevée que les jeunes créateurs d'entreprise ont démarré leur activité avant même la fin de leurs études, puisque quasiment 1 sur 2 sont dans ce cas (**Figure 41**).

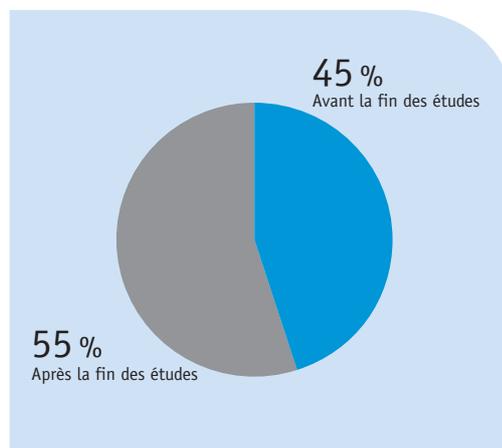
En ce qui concerne les projets de création, ils sont essentiellement à long terme : plus d'un an, dans les trois quarts des cas (**Figure 42**). C'est encore plus net chez les jeunes actuellement en emploi, pour lesquels ce sont 8 projets sur 10 qui sont dans ce cas.

Ceux qui sont en recherche d'emploi situent leur projet sur une échéance plus rapprochée ; cependant 6 sur 10 le voient malgré tout au-delà d'un an.

Les projets mûrs, qui sont prêts à aboutir dans un délai de moins de 3 mois, sont quant à eux très mino-

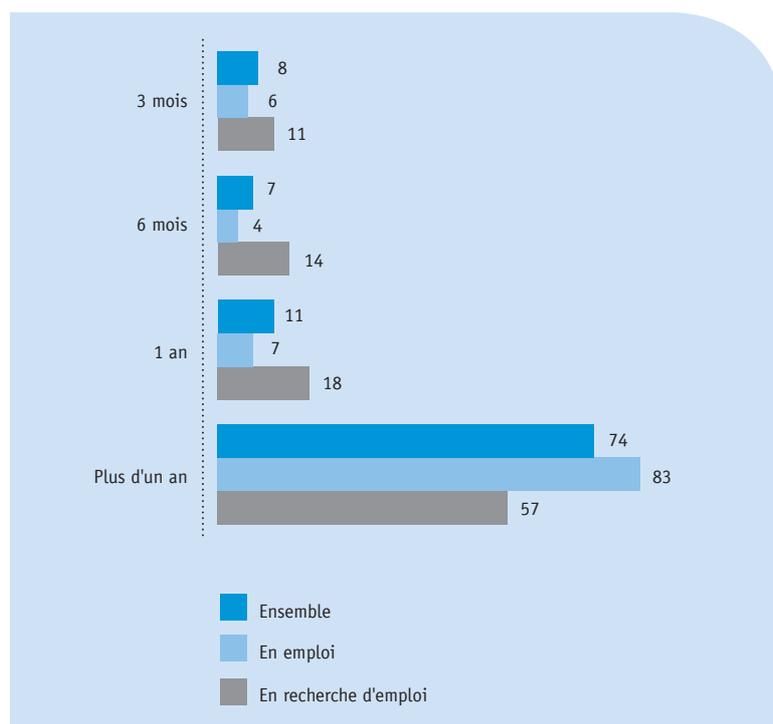
ritaires.

-Figure 41-
Moment du démarrage de l'activité de l'entreprise (en %)



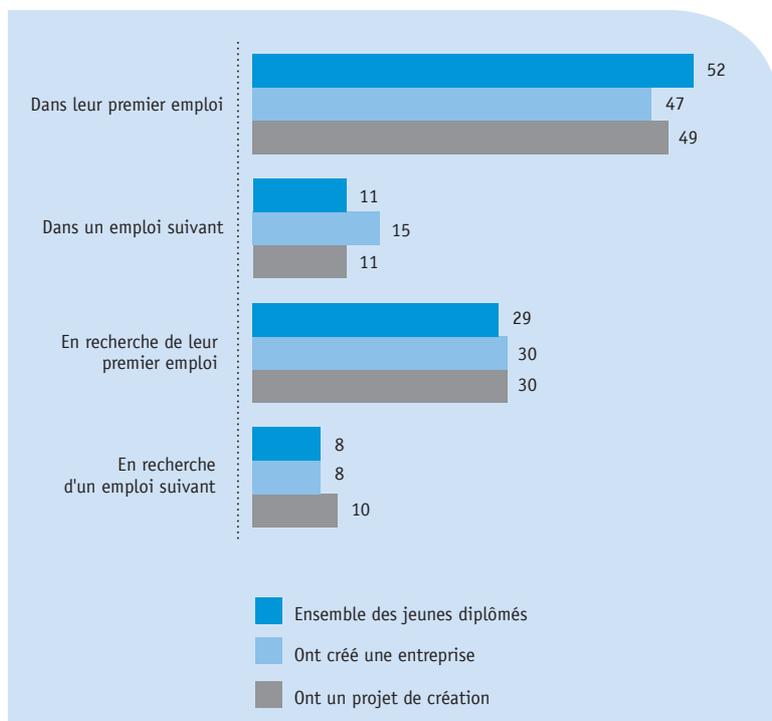
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus ayant créé une entreprise
Source : Apec, 2014

-Figure 42-
Délai prévu pour la réalisation du projet de création d'entreprise (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus ayant un projet de création d'entreprise
Source : Apec, 2014

-Figure 43-
Situation professionnelle des jeunes diplômés créateurs d'entreprise (en %)



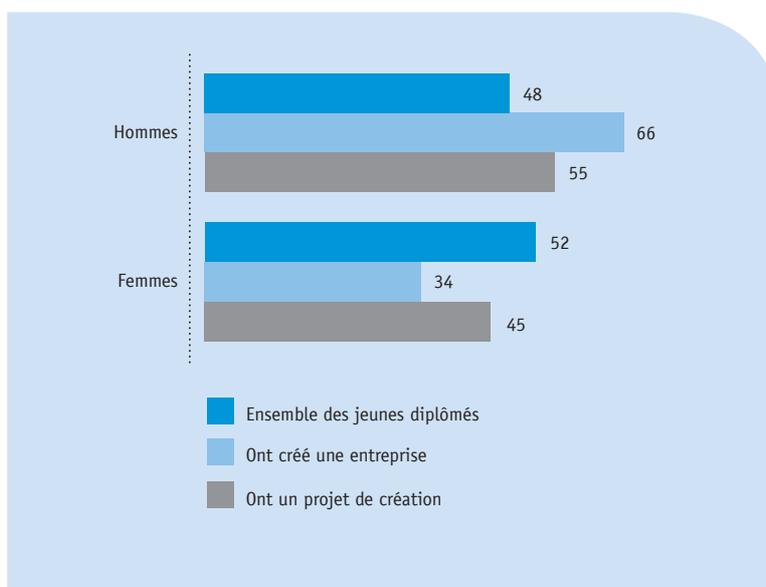
Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

QUI SONT LES JEUNES CRÉATEURS ?

En majorité, les jeunes diplômés créateurs d'entreprise sont en emploi, et pour la plupart dans leur premier emploi (comme l'ensemble des jeunes diplômés) (Figure 43). Ils ne se distinguent pas particulièrement de l'ensemble de l'échantillon.

Parmi les créateurs, la surreprésentation des hommes est bien visible (Figure 44). Elle est également présente, mais moins fortement, parmi les porteurs de projets. Il semble que toute émission de message visant à encourager la création d'entreprise parmi les jeunes diplômés devrait prendre en compte ce fait, et viser de manière toute particulière la cible des jeunes femmes.

-Figure 44-
Répartition par sexe des jeunes diplômés créateurs d'entreprise (en %)



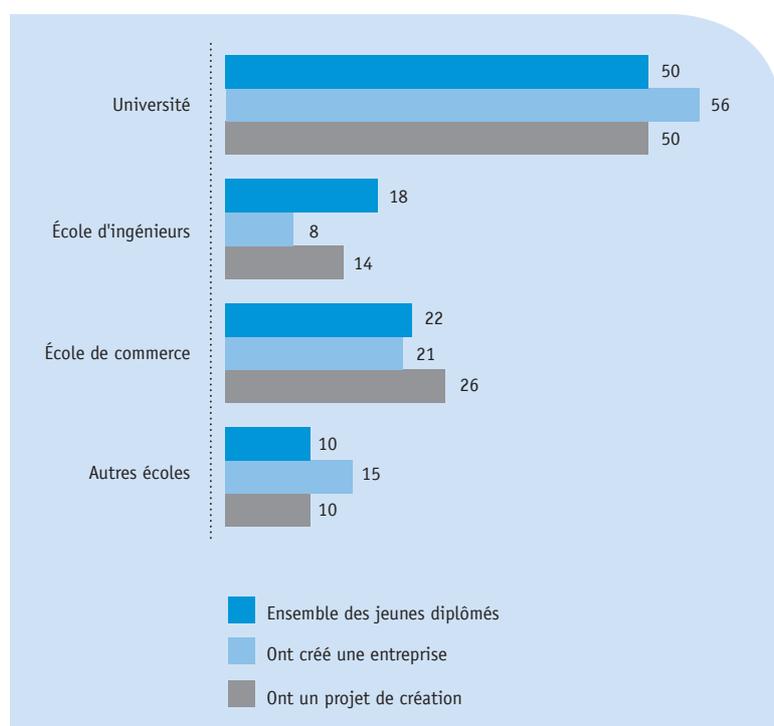
Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

Par rapport à l'ensemble, les ingénieurs apparaissent sous-représentés parmi les créateurs d'entreprise, tandis que les diplômés universitaires y sont plus nombreux en proportion (Figure 45). Les docteurs sont également peu nombreux : ils ne représentent que 4 % des créateurs, soit un poids inférieur à celui qu'ils ont dans l'ensemble de l'échantillon (7 %).

– **LE STATUT D'AUTO-ENTREPRENEUR EST PRIVILÉGIÉ PAR LES JEUNE CRÉATEURS**

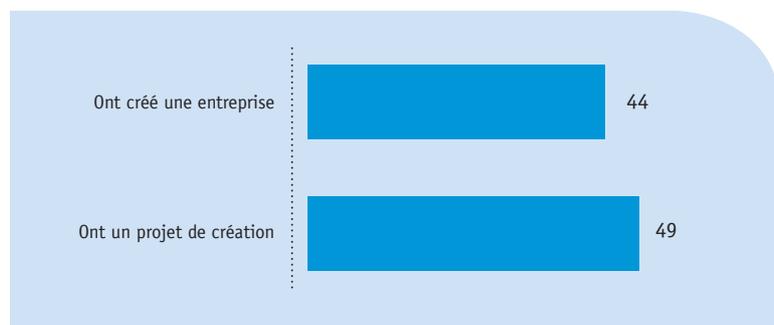
– Dans un cas sur deux, le statut d'auto-entrepreneur est celui qui a été choisi, que ce soit par les jeunes créateurs d'entreprise ou par les porteurs de projet (Figure 46).

–Figure 45–
Type de formation des jeunes diplômés créateurs d'entreprise (en %)



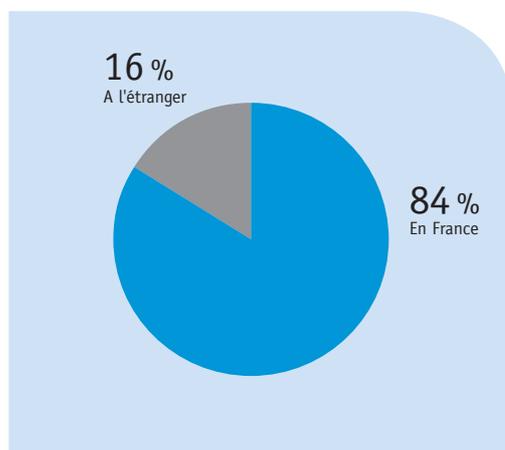
Base : ensemble des jeunes diplômés Bac +5 et plus
Source : Apec, 2014

–Figure 46–
Part de jeunes diplômés choisissant le statut d'auto-entrepreneur, selon leur situation (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus créateurs ou porteurs de projet
Source : Apec, 2014

-Figure 47-
Localisation géographique envisagée pour le projet d'entreprise (en %)

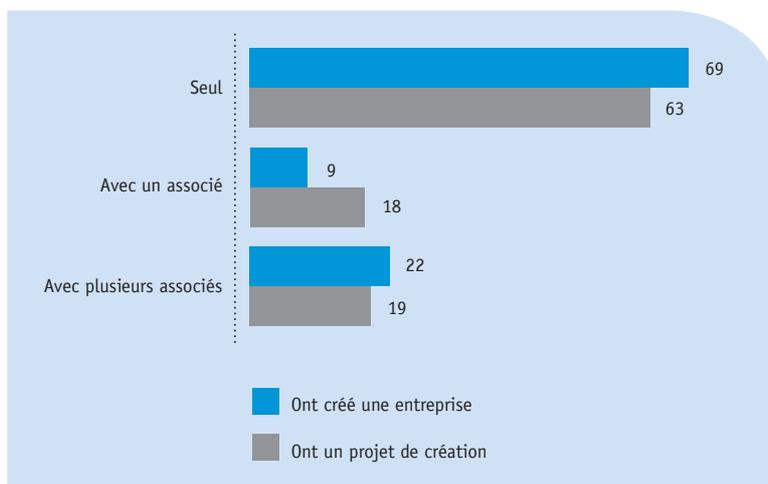


Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus porteurs de projet
 Source : Apec, 2014

Parmi les porteurs de projet, un certain nombre envisagent de se rendre à l'étranger pour créer leur entreprise. Cette part est minoritaire : 16 % (Figure 47). Les entreprises effectivement créées, aussi bien que les projets non encore réalisés, sont dans leur grande majorité dirigés par une seule personne (Figure 48), en lien avec le poids important du statut d'auto-entrepreneur.

Dans l'ensemble, les réponses des porteurs de projets se distinguent peu de celles des créateurs, en-dehors du fait que les seconds sont deux fois plus nombreux que les premiers à mentionner un seul associé. Dans la réalité, cette situation est moins fréquente que l'existence d'associés multiples, et surtout (comme on vient de le noter) le fonctionnement unipersonnel. Enfin, à noter que la présence de salariés dans l'entreprise n'est mentionnée que très marginalement : moins de 1 cas sur 10 (il y a parfois des cadres dans leur nombre). Et les trois quarts des créateurs ne mentionnent aucune intention d'en recruter dans les 12 prochains mois.

-Figure 48-
Nombre de responsables de l'entreprise (en %)



Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus créateurs ou porteurs de projet
 Source : Apec, 2014

—
CRÉER SON ENTREPRISE NE PERMET GÉNÉRALEMENT PAS D'EN VIVRE
 —

Un tiers seulement des jeunes créateurs déclarent pouvoir gagner leur vie grâce à leur entreprise (**Tableau 27**). C'est donc le cas contraire qui est majoritaire. On note en particulier que dans 4 cas sur 10, les revenus tirés de l'entreprise sont qualifiés de négligeables ou nuls. ●

—Tableau 27—

Place de l'entreprise dans les revenus des jeunes diplômés créateurs (en %)

Source de revenus principale	34
Source de revenus secondaire	26
Source de revenus négligeable ou nulle	40
Total	100

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus ayant créé une entreprise
 Source : Apec, 2014

—Tableau 28—

Source principale de revenus des jeunes diplômés créateurs (en %)

Emploi salarié	56
Aide des proches	23
Économies personnelles	10
Autres	11
Total	100

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus ayant créé une entreprise ne constituant pas leur source de revenus principale
 Source : Apec, 2014

-LES MOTIVATIONS : POURQUOI CRÉER SON ENTREPRISE ?-

LA LIMITATION DES EMBAUCHES DES JEUNES DIPLÔMÉS LES POUSSE À CRÉER LEUR PROPRE ENTREPRISE

Pour quelles raisons un jeune diplômé peut-il être pris par l'envie de créer son entreprise ? Les hypothèses usuelles se répartissent entre le désir d'« être son propre patron » (que l'on relie souvent aux difficultés pour supporter l'autorité et la hiérarchie présentées comme une caractéristique de la « génération Y »⁶), et l'image d'un jeune surdoué créatif et dynamique, passionné par un projet innovant qu'il pourra faire aboutir par le biais d'une création d'entreprise.

Si on examine les réponses des porteurs de projet, ces motivations tiennent effectivement une place certaine : d'une part, l'idée à développer est mentionnée par les deux tiers d'entre eux ; d'autre part, le désir d'indépendance par la moitié d'entre eux (**Tableau 29**).

Il ne faut pas oublier cependant que parmi ces projets de création (dont on a vu qu'ils sont majoritairement à long terme), la majorité ne se réaliseront jamais. La confrontation de ces réponses avec celles des créateurs d'entreprise permet donc de faire la

part des motivations réelles et de celles qui relèvent davantage du fantasme.

On découvre donc que le développement d'un projet, s'il occupe la première place parmi les motivations qu'ils expriment, n'est pas aussi souvent mentionné par les créateurs que par les jeunes qui n'en sont qu'au stade du projet. Quant à l'indépendance, elle est deux fois moins importante aux yeux des créateurs qu'à ceux des porteurs de projet.

En revanche, une raison qui n'est presque jamais mentionnée par les porteurs de projet (qui n'en ont sans doute pas conscience) a une importance non négligeable pour les jeunes créateurs d'entreprise : la demande d'un client / employeur. Il s'agit du cas où une entreprise ne souhaite pas embaucher le jeune diplômé, mais lui promet une certaine quantité de travail s'il s'installe en tant qu'auto-entrepreneur, ce qui présente pour elle de nombreux avantages. La création d'entreprise est alors une façon détournée d'accéder à un poste : elle permet d'assurer une insertion professionnelle, mais dans des conditions qui, dans la plupart des cas, ne présentent pas les avantages et la relative sécurité apportées par l'emploi salarié.

6. Le concept est traité sous un angle critique dans l'étude *La génération Y dans ses relations au travail et à l'entreprise*, Apec, Les études de l'emploi cadre, décembre 2009.

-Tableau 29-
Raisons motivant la création d'entreprise (en %)

	Ont créé une entreprise	Ont un projet de création
Pour développer un projet que vous aviez	52	65
À la demande d'un client ou d'un employeur potentiel	32	6
Par désir d'être indépendant	28	50
Difficulté à accéder à un emploi salarié	16	21
Pour gagner davantage que dans un emploi salarié	13	19

Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %.
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus créateurs ou porteurs de projet
Source : Apec, 2014

Si l'on s'intéresse plus particulièrement aux porteurs de projet, en les distinguant selon leur situation, on constate que les motivations du projet de création varient très peu selon que l'on est en emploi ou sans emploi en recherche d'emploi, à une exception près. En effet, ceux qui recherchent un emploi sont 3 fois

plus nombreux que ceux qui en ont un à citer le besoin de créer leur propre emploi pour accéder à une insertion professionnelle, dans un contexte où l'accès à un premier emploi salarié est plus difficile qu'auparavant compte tenu de la dégradation de la situation économique (**Tableau 30**). •

–Tableau 30–

Raisons motivant l'existence d'un projet de création d'entreprise, selon la situation professionnelle (en %)

	Ensemble des porteurs de projet	En emploi	En recherche d'emploi
Pour développer un projet que vous aviez	65	66	62
Par désir d'être indépendant	50	49	51
Difficulté à accéder à un emploi salarié	21	12	36
Pour gagner davantage que dans un emploi salarié	19	19	19
À la demande d'un client ou d'un employeur potentiel	6	5	7

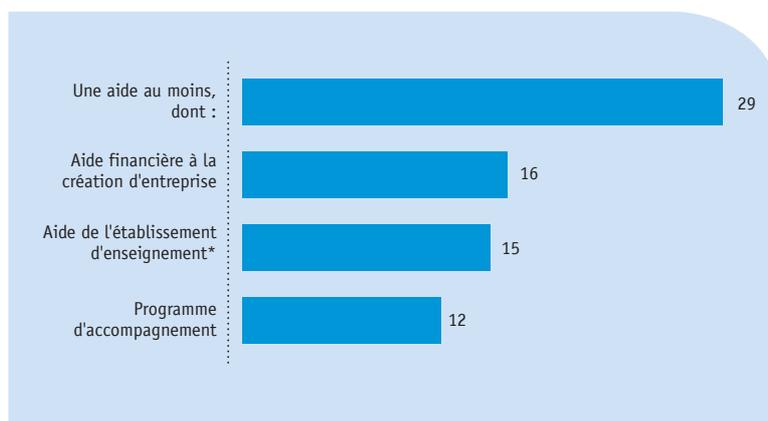
Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %.
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus ayant un projet de création d'entreprise
Source : Apec, 2014

– LES DISPOSITIFS D'AIDE À LA CRÉATION ONT ÉTÉ RELATIVEMENT PEU UTILISÉS –

Dans l'ensemble, 29 % des jeunes diplômés créateurs d'entreprise ont bénéficié d'une aide, soit financière, soit sous forme de conseil (**Figure 49**). Ce sont donc 7 créateurs sur 10 qui ont démarré leur activité sans avoir reçu aucune aide. Ce qui n'est pas sans conséquence quant à la viabilité de l'entreprise : en effet, si les trois quarts des créateurs ayant bénéficié d'une aide sont toujours en activité, ce n'est le cas que pour la moitié de ceux qui n'en ont pas eu (**Tableau 31**). Les différentes possibilités d'aides existantes, et la manière de les obtenir, sont donc un point critique que le jeune diplômé porteur d'un projet de création d'entreprise a tout intérêt à bien connaître.

–Figure 49–

Aides dont ont bénéficié les jeunes diplômés créateurs d'entreprise (en %)



* Si l'entreprise a été créée avant la fin des études
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus ayant créé une entreprise
Source : Apec, 2014

–Tableau 31–

Situation actuelle de l'entreprise, selon l'obtention d'aides à la création (en %)

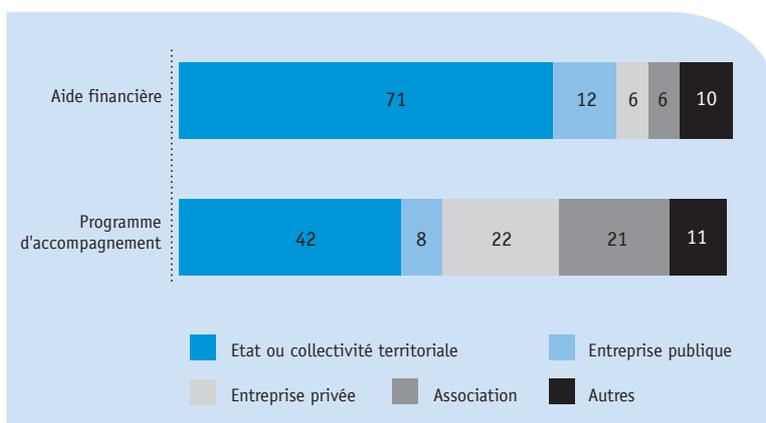
	A bénéficié d'une aide	N'a bénéficié d'aucune aide
L'entreprise est toujours en activité	74	56
L'entreprise n'est plus en activité	26	44
Total	100	100

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus ayant créé une entreprise
Source : Apec, 2014

Dans la plupart des cas, les aides à la création d'entreprise sont d'origine publique : l'État et les collectivités territoriales fournissent 71 % des aides financières, les entreprises publiques 12 % (Figure 50). En ce qui concerne les programmes d'accompagne-

ment, les proportions sont respectivement de 42 % et 8 % : dans ce domaine, entreprises privées (22 %) et associations (21 %) ont une action non négligeable. •

-Figure 50-
Provenance des aides à la création d'entreprise (en %)



Plusieurs réponses possibles, total supérieur à 100 %
Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus ayant bénéficié d'une aide à la création d'entreprise
Source : Apec, 2014

-FAIRE VIVRE UNE ENTREPRISE AU QUOTIDIEN : DES DIFFICULTÉS QUI NE SONT PAS TOUJOURS LÀ OÙ ON LES ATTEND-

Les jeunes diplômés qui ont un projet de création d'entreprise considèrent très majoritairement les questions de financement et les complexités juridiques et administratives comme les principales difficultés qui les attendent : respectivement 76 % et 73 % d'entre eux citent ces points comme pouvant constituer une source de difficulté tout à fait ou assez importante (Tableau 32).

Si les créateurs d'entreprise ne négligent pas ces aspects, ils les ressentent moins fortement. Les questions de financement en particulier ne sont une difficulté réelle que pour la moitié d'entre eux.

Il est en revanche un aspect auquel les porteurs de projet prêtent moins attention, et qui représente la première difficulté citée par les créateurs : le travail commercial de recherche de nouveaux clients. Il s'agit en effet d'un point toujours assez délicat, en particulier pour les personnes travaillant seules de façon indépendante, car il vient se juxtaposer à l'exercice

du métier proprement dit et réclame une dépense de temps et d'énergie et une organisation rodée, et ne fournit pas forcément un retour immédiat. Pour les jeunes diplômés désirant créer leur entreprise, il apparaît donc très important de prendre conscience de ce fait, qui tiendra une place importante dans leur future activité professionnelle.

En amont et aval de la création d'entreprise, les jeunes diplômés ne sont guère préoccupés par les difficultés de l'aspect technique de leur métier, ou par celles découlant du fait de travailler seul, ou au contraire avec un ou des associés. De fait, ces points ne sont pas signalés comme présentant des problèmes majeurs pour le fonctionnement effectif de l'entreprise. La confiance qu'ils laissent transparaître dans ces questions montre qu'ils se sentent majoritairement prêts pour exercer de façon autonome leur métier.

–Tableau 32–

Difficultés pouvant affecter le fonctionnement de l'entreprise, telles que perçues par les créateurs et les porteurs de projet (en %)

	Créateurs		Porteurs d'un projet	
	Constitue une difficulté	Dont : Tout à fait	Constitue une difficulté	Dont : Tout à fait
L'aspect commercial de la recherche des clients	68	31	56	22
La complexité des aspects juridiques et administratifs	66	38	73	39
Les questions de trésorerie	63	36	69	33
Les questions de financement	52	30	76	37
L'aspect technique, l'exercice du métier	43	20	37	14
Le fait de travailler seul*	33	18	37	11
Le fait de travailler avec des associés**	17	11	24	11

* Si l'entreprise est ou sera dirigée sans associés

** Si l'entreprise est ou sera dirigée avec des associés

Base : jeunes diplômés Bac +5 et plus créateurs ou porteurs de projet

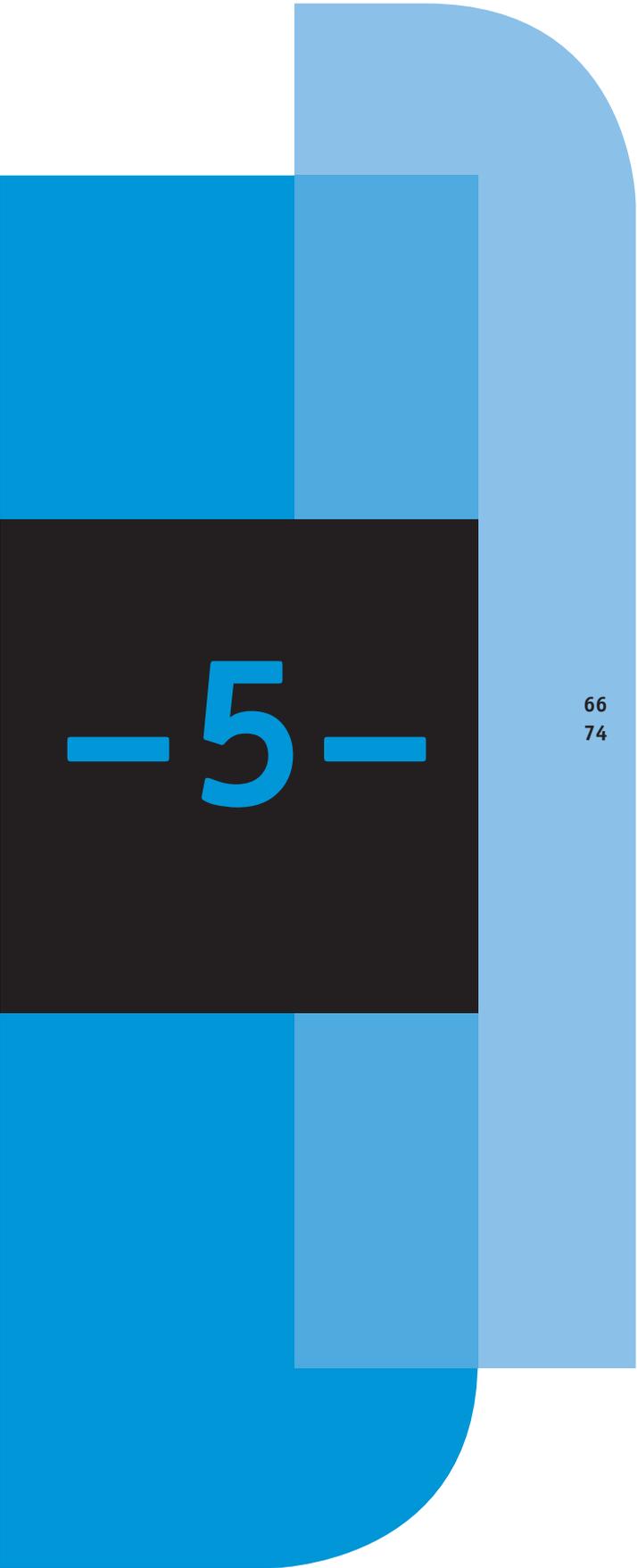
Source : Apec, 2014

Nous avons déjà noté que dans 4 cas sur 10, l'entreprise n'était déjà plus en activité au moment de l'enquête. Sans rentrer dans une analyse quantitative, il est intéressant d'examiner les raisons de cette cessation.

La première d'entre elles (environ un tiers des cas) est que l'activité de l'entreprise était trop prenante, trop stressante, menant parfois à des problèmes de santé. Un certain nombre de jeunes créateurs ont d'ailleurs fermé leur entreprise au moment où ils ont retrouvé un emploi salarié ; c'est dans bien des cas ce même facteur qui avait motivé leur désir d'un retour au salariat.

Le manque de clients, la difficulté de mener de front l'exercice du cœur de métier et travail commercial, et le faible niveau de revenus, ne permettant pas de vivre, sont également mentionnés. Bien entendu, ces trois motifs sont étroitement liés. On retrouve l'idée que la recherche de nouveaux clients est un travail aussi crucial que difficile à réaliser, faute duquel l'entreprise pourra difficilement constituer une véritable source de revenus, le créateur perdant alors sa motivation.

Enfin, de façon plus marginale, il faut aussi noter la mention de mésententes, ou simplement de divergences, entre les associés. Il peut arriver tout simplement que l'un d'entre eux souhaite prendre un emploi salarié, ce qui remet alors en cause le fonctionnement de l'entreprise. ●



— 5 —

— ANNEXES —

- 66 Zooms sur les natures de diplômes
- 74 Zooms sur les disciplines

ZOOMS SUR LES NATURES DE DIPLÔMES

Université : master

Source : Apec 2014

En %	Université : master	Ensemble
Taux d'emploi	58	63
Taux d'insertion	68	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Université : master	Ensemble
Gestion, finance, administration	21	16
Ressources humaines, enseignement	18	12
Commercial, marketing	16	20
Études, recherche, développement	10	17
Santé, social, culture	10	4
Communication, création	8	7
Informatique	8	10
Services techniques	7	10
Direction d'entreprise	1	1
Production industrielle, travaux, chantiers	1	3

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Université : master	Ensemble
Industrie dont :	12	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	3	6
<i>Agroalimentaire</i>	1	4
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	1
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	1
<i>Autres industries</i>	6	12
Construction	1	4
Commerce	6	8
Services dont :	81	64
<i>Enseignement, formation</i>	12	7
<i>Santé, action sociale</i>	11	6
<i>Banque, assurance</i>	11	9
<i>Ingénierie, R & D</i>	4	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	9	4
<i>Activités informatiques</i>	6	8
<i>Autres services</i>	28	25

Nature contrat de travail (en %)	Université : master	Ensemble
CDI ou titularisé	47	59
CDD ou contractuel	44	34
Intérim	5	5
Autres	4	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Université : master	Ensemble
Salaire moyen	23 800	28 700
Salaire médian	24 000	29 400
1 ^{er} quartile	19 200	22 800
3 ^e quartile	30 000	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Université : master	Ensemble
Moins de 20 salariés	17	15
De 20 à 99 salariés	17	15
De 100 à 499 salariés	16	16
De 500 à 999 salariés	6	7
De 1 000 à 4 999 salariés	15	17
5 000 salariés et plus	29	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Université : master	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	43	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	15	13
Employé (ou fonctionnaire C)	42	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Université : master	Ensemble
Public	29	18
Privé	71	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Université : master	Ensemble
Oui	85	81
Non	15	19
Si oui, combien		
1	24	18
2	36	31
3 et plus	25	32

Source : Apec 2014

Université : doctorat

Source : Apec 2014

En %	Université : doctorat	Ensemble
Taux d'emploi	56	63
Taux d'insertion	60	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Études, recherche, développement	64	17
Ressources humaines, enseignement	14	12
Informatique	6	10
Services techniques	5	10
Gestion, finance, administration	4	16
Santé, social, culture	4	4
Commercial, marketing	3	20
Communication, création	-	7
Direction d'entreprise	-	1
Production industrielle, travaux, chantiers	-	3

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Industrie dont :	38	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	10	6
<i>Agroalimentaire</i>	5	4
<i>Industrie pharmaceutique</i>	6	1
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	1
<i>Autres industries</i>	16	12
Construction	1	4
Commerce	1	8
Services dont :	60	64
<i>Enseignement, formation</i>	19	7
<i>Santé, action sociale</i>	7	6
<i>Banque, assurance</i>	2	9
<i>Ingénierie, R & D</i>	17	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	5	4
<i>Activités informatiques</i>	6	8
<i>Autres services</i>	4	25

Nature contrat de travail (en %)	Université : doctorat	Ensemble
CDI ou titularisé	43	59
CDD ou contractuel	53	34
Intérim	1	5
Autres	3	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Université : doctorat	Ensemble
Salaire moyen	31 500	28 700
Salaire médian	31 200	29 400
1 ^{er} quartile	26 400	22 800
3 ^e quartile	36 000	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Moins de 20 salariés	14	15
De 20 à 99 salariés	16	15
De 100 à 499 salariés	21	16
De 500 à 999 salariés	6	7
De 1 000 à 4 999 salariés	18	17
5 000 salariés et plus	25	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	87	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	2	13
Employé (ou fonctionnaire C)	11	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Public	43	18
Privé	57	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Université : doctorat	Ensemble
Oui	78	81
Non	22	19
Si oui, combien		
1	8	18
2	30	31
3 et plus	40	32

Source : Apec 2014

Diplôme d'ingénieur

Source : Apec 2014

En %	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Taux d'emploi	69	63
Taux d'insertion	74	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Études, recherche, développement	37	17
Informatique	22	10
Services techniques	16	10
Production industrielle, travaux, chantiers	9	3
Commercial, marketing	7	20
Gestion, finance, administration	4	16
Communication, création	2	7
Ressources humaines, enseignement	2	12
Direction d'entreprise	1	1
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Industrie dont :	38	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	11	6
<i>Agroalimentaire</i>	5	4
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	1
<i>Métallurgie, mécanique</i>	3	1
<i>Autres industries</i>	18	12
Construction	11	4
Commerce	3	8
Services dont :	48	64
<i>Enseignement, formation</i>	2	7
<i>Santé, action sociale</i>	1	6
<i>Banque, assurance</i>	5	9
<i>Ingénierie, R & D</i>	7	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	4
<i>Activités informatiques</i>	12	8
<i>Autres services</i>	20	25

Nature contrat de travail (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
CDI ou titularisé	76	59
CDD ou contractuel	19	34
Intérim	3	5
Autres	2	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Salaire moyen	32 400	28 700
Salaire médian	32 500	29 400
1 ^{er} quartile	28 300	22 800
3 ^e quartile	36 400	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Moins de 20 salariés	13	15
De 20 à 99 salariés	14	15
De 100 à 499 salariés	16	16
De 500 à 999 salariés	10	7
De 1 000 à 4 999 salariés	14	17
5 000 salariés et plus	33	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	84	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	6	13
Employé (ou fonctionnaire C)	10	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Public	9	18
Privé	91	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Diplôme d'ingénieur	Ensemble
Oui	78	81
Non	22	19
Si oui, combien		
1	6	18
2	27	31
3 et plus	45	32

Source : Apec 2014

Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management

Source : Apec 2014

En %	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Taux d'emploi	69	63
Taux d'insertion	78	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Commercial, marketing	41	20
Gestion, finance, administration	24	16
Services techniques	10	10
Ressources humaines, enseignement	8	12
Communication, création	7	7
Informatique	4	10
Direction d'entreprise	3	1
Études, recherche, développement	1	17
Production industrielle, travaux, chantiers	1	3
Santé, social, culture	1	4

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Industrie dont :	23	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	5	6
<i>Agroalimentaire</i>	6	4
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	1
<i>Métallurgie, mécanique</i>	1	1
<i>Autres industries</i>	10	12
Construction	2	4
Commerce	17	8
Services dont :	58	64
<i>Enseignement, formation</i>	2	7
<i>Santé, action sociale</i>	2	6
<i>Banque, assurance</i>	13	9
<i>Ingénierie, R & D</i>	2	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	4
<i>Activités informatiques</i>	8	8
<i>Autres services</i>	30	25

Nature contrat de travail (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
CDI ou titularisé	71	59
CDD ou contractuel	23	34
Intérim	6	5
Autres	-	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Salaire moyen	31 500	28 700
Salaire médian	31 200	29 400
1 ^{er} quartile	26 000	22 800
3 ^e quartile	35 700	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Moins de 20 salariés	13	15
De 20 à 99 salariés	12	15
De 100 à 499 salariés	14	16
De 500 à 999 salariés	6	7
De 1 000 à 4 999 salariés	18	17
5 000 salariés et plus	37	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	61	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	18	13
Employé (ou fonctionnaire C)	21	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Public	5	18
Privé	95	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Diplôme d'école de commerce, de gestion, de management	Ensemble
Oui	76	81
Non	24	19
Si oui, combien		
1	15	18
2	30	31
3 et plus	31	32

Source : Apec 2014

ZOOMS SUR LES DISCIPLINES

Physique, chimie, biologie, géologie

Source : Apec 2014

En %	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Taux d'emploi	46	63
Taux d'insertion	51	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Études, recherche, développement	58	17
Services techniques	13	10
Ressources humaines, enseignement	11	12
Commercial, marketing	6	20
Gestion, finance, administration	5	16
Informatique	3	10
Production industrielle, travaux, chantiers	2	3
Santé, social, culture	2	4
Communication, création	-	7
Direction d'entreprise	-	1

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Industrie dont :	56	24
Automobile, autres matériels de transport	12	6
Agroalimentaire	4	4
Industrie pharmaceutique	8	1
Métallurgie, mécanique	2	1
Autres industries	30	12
Construction	3	4
Commerce	4	8
Services dont :	37	64
Enseignement, formation	13	7
Santé, action sociale	5	6
Banque, assurance	-	9
Ingénierie, R & D	13	5
Administration publique, activités associatives	1	4
Activités informatiques	1	8
Autres services	4	25

Nature contrat de travail (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
CDI ou titularisé	46	59
CDD ou contractuel	47	34
Intérim	5	5
Autres	2	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Salaire moyen	29 600	28 700
Salaire médian	30 000	29 400
1 ^{er} quartile	24 600	22 800
3 ^e quartile	34 800	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Moins de 20 salariés	9	15
De 20 à 99 salariés	14	15
De 100 à 499 salariés	22	16
De 500 à 999 salariés	7	7
De 1 000 à 4 999 salariés	17	17
5 000 salariés et plus	31	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	73	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	9	13
Employé (ou fonctionnaire C)	18	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Public	30	18
Privé	70	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Physique, chimie, biologie, géologie	Ensemble
Oui	73	81
Non	27	19
Si oui, combien		
1	5	18
2	24	31
3 et plus	44	32

Source : Apec 2014

Ingénieur généraliste, mécanique, industrie

Source : Apec 2014

En %	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Taux d'emploi	65	63
Taux d'insertion	70	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Études, recherche, développement	47	17
Services techniques	26	10
Production industrielle, travaux, chantiers	9	3
Informatique	7	10
Commercial, marketing	5	20
Ressources humaines, enseignement	3	12
Gestion, finance, administration	2	16
Communication, création	1	7
Direction d'entreprise	-	1
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Industrie dont :	56	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	24	6
<i>Agroalimentaire</i>	2	4
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	1
<i>Métallurgie, mécanique</i>	7	1
<i>Autres industries</i>	22	12
Construction	5	4
Commerce	2	8
Services dont :	37	64
<i>Enseignement, formation</i>	4	7
<i>Santé, action sociale</i>	1	6
<i>Banque, assurance</i>	4	9
<i>Ingénierie, R & D</i>	9	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	-	4
<i>Activités informatiques</i>	2	8
<i>Autres services</i>	17	25

Nature contrat de travail (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
CDI ou titularisé	71	59
CDD ou contractuel	20	34
Intérim	9	5
Autres	1	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Salaire moyen	32 500	28 700
Salaire médian	32 500	29 400
1 ^{er} quartile	29 900	22 800
3 ^e quartile	36 000	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Moins de 20 salariés	7	15
De 20 à 99 salariés	16	15
De 100 à 499 salariés	20	16
De 500 à 999 salariés	9	7
De 1 000 à 4 999 salariés	13	17
5 000 salariés et plus	35	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	89	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	4	13
Employé (ou fonctionnaire C)	7	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Public	14	18
Privé	86	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Ingénieur généraliste, mécanique, industrie	Ensemble
Oui	87	81
Non	13	19
Si oui, combien		
1	18	18
2	20	31
3 et plus	49	32

Source : Apec 2014

Électronique, génie électrique

Source : Apec 2014

En %	Électronique, génie électrique	Ensemble
Taux d'emploi	71	63
Taux d'insertion	72	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Études, recherche, développement	42	17
Informatique	34	10
Production industrielle, travaux, chantiers	8	3
Commercial, marketing	6	20
Gestion, finance, administration	4	16
Services techniques	4	10
Ressources humaines, enseignement	2	12
Communication, création	-	7
Direction d'entreprise	-	1
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Industrie dont :	52	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	23	6
<i>Agroalimentaire</i>	-	4
<i>Industrie pharmaceutique</i>	-	1
<i>Métallurgie, mécanique</i>	2	1
<i>Autres industries</i>	27	12
Construction	1	4
Commerce	-	8
Services dont :	47	64
<i>Enseignement, formation</i>	4	7
<i>Santé, action sociale</i>	10	6
<i>Banque, assurance</i>	-	9
<i>Ingénierie, R & D</i>	10	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	-	4
<i>Activités informatiques</i>	10	8
<i>Autres services</i>	13	25

Nature contrat de travail (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
CDI ou titularisé	77	59
CDD ou contractuel	16	34
Intérim	7	5
Autres	-	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Salaire moyen	32 900	28 700
Salaire médian	33 600	29 400
1 ^{er} quartile	29 900	22 800
3 ^e quartile	37 000	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Moins de 20 salariés	10	15
De 20 à 99 salariés	17	15
De 100 à 499 salariés	17	16
De 500 à 999 salariés	7	7
De 1 000 à 4 999 salariés	2	17
5 000 salariés et plus	47	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	78	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	-	13
Employé (ou fonctionnaire C)	22	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Public	20	18
Privé	80	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Électronique, génie électrique	Ensemble
Oui	82	81
Non	18	19
Si oui, combien		
1	25	18
2	36	31
3 et plus	21	32

Source : Apec 2014

Informatique

Source : Apec 2014

En %	Informatique	Ensemble
Taux d'emploi	85	63
Taux d'insertion	90	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Informatique	Ensemble
Informatique	78	10
Études, recherche, développement	9	17
Commercial, marketing	3	20
Direction d'entreprise	3	1
Communication, création	2	7
Gestion, finance, administration	2	16
Ressources humaines, enseignement	2	12
Production industrielle, travaux, chantiers	1	3
Santé, social, culture	-	4
Services techniques	-	10

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Informatique	Ensemble
Industrie dont :	14	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	7	6
<i>Agroalimentaire</i>	-	4
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	1
<i>Métallurgie, mécanique</i>	-	1
<i>Autres industries</i>	6	12
Construction	-	4
Commerce	1	8
Services dont :	85	64
<i>Enseignement, formation</i>	3	7
<i>Santé, action sociale</i>	1	6
<i>Banque, assurance</i>	9	9
<i>Ingénierie, R & D</i>	4	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	-	4
<i>Activités informatiques</i>	43	8
<i>Autres services</i>	25	25

Nature contrat de travail (en %)	Informatique	Ensemble
CDI ou titularisé	91	59
CDD ou contractuel	8	34
Intérim	1	5
Autres	-	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Informatique	Ensemble
Salaire moyen	33 300	28 700
Salaire médian	34 000	29 400
1 ^{er} quartile	29 900	22 800
3 ^e quartile	37 000	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Informatique	Ensemble
Moins de 20 salariés	16	15
De 20 à 99 salariés	13	15
De 100 à 499 salariés	13	16
De 500 à 999 salariés	9	7
De 1 000 à 4 999 salariés	16	17
5 000 salariés et plus	33	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Informatique	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	93	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	2	13
Employé (ou fonctionnaire C)	5	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Informatique	Ensemble
Public	7	18
Privé	93	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Informatique	Ensemble
Oui	90	81
Non	10	19
Si oui, combien		
1	13	18
2	51	31
3 et plus	26	32

Source : Apec 2014

Commercial, marketing

Source : Apec 2014

En %	Commercial, marketing	Ensemble
Taux d'emploi	68	63
Taux d'insertion	77	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Commercial, marketing	65	20
Gestion, finance, administration	10	16
Ressources humaines, enseignement	7	12
Services techniques	7	10
Communication, création	6	7
Direction d'entreprise	2	1
Études, recherche, développement	2	17
Informatique	1	10
Production industrielle, travaux, chantiers	-	3
Santé, social, culture	-	4

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Industrie dont :	27	24
<i>Automobile, autres matériels de transport</i>	4	6
<i>Agroalimentaire</i>	8	4
<i>Industrie pharmaceutique</i>	1	1
<i>Métallurgie, mécanique</i>	2	1
<i>Autres industries</i>	12	12
Construction	2	4
Commerce	24	8
Services dont :	47	64
<i>Enseignement, formation</i>	6	7
<i>Santé, action sociale</i>	1	6
<i>Banque, assurance</i>	7	9
<i>Ingénierie, R & D</i>	2	5
<i>Administration publique, activités associatives</i>	1	4
<i>Activités informatiques</i>	10	8
<i>Autres services</i>	20	25

Nature contrat de travail (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
CDI ou titularisé	69	59
CDD ou contractuel	24	34
Intérim	3	5
Autres	4	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Commercial, marketing	Ensemble
Salaire moyen	29 600	28 700
Salaire médian	30 000	29 400
1 ^{er} quartile	24 000	22 800
3 ^e quartile	35 000	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Moins de 20 salariés	15	15
De 20 à 99 salariés	15	15
De 100 à 499 salariés	20	16
De 500 à 999 salariés	6	7
De 1 000 à 4 999 salariés	13	17
5 000 salariés et plus	31	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	60	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	19	13
Employé (ou fonctionnaire C)	21	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Public	9	18
Privé	91	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Commercial, marketing	Ensemble
Oui	76	81
Non	24	19
Si oui, combien		
1	13	18
2	32	31
3 et plus	31	32

Source : Apec 2014

Droit, sciences politiques

Source : Apec 2014

En %	Droit, sciences politiques	Ensemble
Taux d'emploi	56	63
Taux d'insertion	67	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Gestion, finance, administration	55	16
Ressources humaines, enseignement	17	12
Commercial, marketing	9	20
Communication, création	6	7
Études, recherche, développement	5	17
Services techniques	4	10
Santé, social, culture	3	4
Informatique	1	10
Direction d'entreprise	-	1
Production industrielle, travaux, chantiers	-	3

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Industrie dont :	13	24
Automobile, autres matériels de transport	2	6
Agroalimentaire	-	4
Industrie pharmaceutique	1	1
Métallurgie, mécanique	-	1
Autres industries	10	12
Construction	1	4
Commerce	4	8
Services dont :	82	64
Enseignement, formation	5	7
Santé, action sociale	10	6
Banque, assurance	15	9
Ingénierie, R & D	4	5
Administration publique, activités associatives	14	4
Activités informatiques	2	8
Autres services	32	25

Nature contrat de travail (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
CDI ou titularisé	38	59
CDD ou contractuel	56	34
Intérim	3	5
Autres	3	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Salaire moyen	25 600	28 700
Salaire médian	24 000	29 400
1 ^{er} quartile	20 400	22 800
3 ^e quartile	33 000	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Moins de 20 salariés	24	15
De 20 à 99 salariés	14	15
De 100 à 499 salariés	13	16
De 500 à 999 salariés	8	7
De 1 000 à 4 999 salariés	19	17
5 000 salariés et plus	22	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	51	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	14	13
Employé (ou fonctionnaire C)	35	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Public	25	18
Privé	75	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Droit, sciences politiques	Ensemble
Oui	87	81
Non	13	19
Si oui, combien		
1	28	18
2	32	31
3 et plus	27	32

Source : Apec 2014

Sciences humaines

Source : Apec 2014

En %	Sciences humaines	Ensemble
Taux d'emploi	60	63
Taux d'insertion	69	71

Source : Apec 2014

Fonction occupée (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Ressources humaines, enseignement	30	12
Santé, social, culture	28	4
Études, recherche, développement	13	17
Gestion, finance, administration	8	16
Commercial, marketing	7	20
Communication, création	7	7
Informatique	3	10
Production industrielle, travaux, chantiers	2	3
Services techniques	2	10
Direction d'entreprise	-	1

Source : Apec 2014

Secteur d'activité (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Industrie dont :	1	24
Automobile, autres matériels de transport	-	6
Agroalimentaire	-	4
Industrie pharmaceutique	-	1
Métallurgie, mécanique	-	1
Autres industries	1	12
Construction	1	4
Commerce	4	8
Services dont :	94	64
Enseignement, formation	24	7
Santé, action sociale	22	6
Banque, assurance	2	9
Ingénierie, R & D	5	5
Administration publique, activités associatives	15	4
Activités informatiques	1	8
Autres services	25	25

Nature contrat de travail (en %)	Sciences humaines	Ensemble
CDI ou titularisé	25	59
CDD ou contractuel	62	34
Intérim	4	5
Autres	9	2

Source : Apec 2014

Rémunération (en euros)	Sciences humaines	Ensemble
Salaire moyen	19 300	28 700
Salaire médian	20 400	29 400
1 ^{er} quartile	14 400	22 800
3 ^e quartile	24 500	34 400

Source : Apec 2014

Taille entreprise (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Moins de 20 salariés	20	15
De 20 à 99 salariés	19	15
De 100 à 499 salariés	15	16
De 500 à 999 salariés	2	7
De 1 000 à 4 999 salariés	17	17
5 000 salariés et plus	27	30

Source : Apec 2014

Statut salarié (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Cadre (ou fonctionnaire A)	38	62
Agent de maîtrise (ou fonctionnaire B)	11	13
Employé (ou fonctionnaire C)	51	25

Source : Apec 2014

Secteur juridique (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Public	49	18
Privé	51	82

Source : Apec 2014

Stages effectués dans le cadre du cursus de formation (en %)	Sciences humaines	Ensemble
Oui	89	81
Non	11	19
Si oui, combien		
1	22	18
2	41	31
3 et plus	26	32

Source : Apec 2014

N° 2014-56

SEPTEMBRE 2014

– LES JEUNES DIPLÔMÉS DE 2013 : SITUATION PROFESSIONNELLE EN 2014 –

Menée au printemps 2014, l'étude annuelle d'insertion des jeunes diplômés 1 an examine la situation professionnelle des diplômés de la promotion 2013 de niveau Bac +5 et plus. 6 sur 10 sont en emploi au moment de l'enquête, 7 sur 10 ayant déjà pu accéder à un premier emploi. Dans un contexte qui évolue peu, les conditions d'emploi n'ont guère changé pour ces jeunes diplômés, même si la baisse de l'emploi dans la fonction publique a eu pour conséquence une augmentation relative des contrats à durée indéterminée.

Ces résultats principaux sont complétés par un focus sur le thème de la création d'entreprise.



www.apec.fr

ISSN 2103-7604

L'étude a été réalisée par le département
Études et Recherche de l'Apec :

Pilotage de l'étude : Christophe Thill.

Analyse et rédaction : Viviane Deschamps, Hoàn
Guilhem, Florence Kremer Eichacker, Patient Okouo.

Maquette : Daniel Le Henry.

Direction de l'étude : Maïmouna Fossorier.

Directeur du département : Pierre Lamblin.

Avec la participation de GN Opérations.

ASSOCIATION POUR L'EMPLOI DES CADRES

51 BOULEVARD BRUNE – 75689 PARIS CEDEX 14

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0810 805 805*

DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

*prix d'un appel local